



**RESSORTISSANTS ALGÉRIENS ÉTABLIS  
AU LIBAN**  
**LE RAPATRIEMENT  
EST EN COURS  
D'ORGANISATION**

P.16



**APPARITION DE CAS DE DIPHTÉRIE ET DE  
PALUDISME DANS LES WILAYAS DU SUD**  
**UNE COMMISSION  
MÉDICALE DÉPÊCHÉE**

P.16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 // N°912 // PRIX 20 DA

RÉTABLISSEMENT DU VISA  
POUR LES MAROCAINS

**UNE DÉCISION  
JUDICIEUSE**

P.2



M'HAMED BENKHOUF,  
ANALYSTE POLITIQUE :

**« L'ALGÉRIE  
SE PROTÈGE CONTRE  
LES MENACES  
INSIDIEUSES »**

P.2



PRÉSENT AU FORUM AGRICOLE  
DU G7 À SYRACUSE (ITALIE)

**YOUCEF CHERFA  
MET EN LUMIÈRE  
LA STRATÉGIE  
ALGÉRIENNE  
POUR LA SÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE**

P.6



PORT D'ALGER

**LE TRAFIC  
DE MARCHANDISES  
EN HAUSSE DE 8%**

P.7



L'ENTITÉ SIONISTE MÈNE UNE GUERRE QUE TOUT LE MONDE QUALIFIE DE BARBARE

## SITUATION EXPLOSIVE AU PROCHE-ORIENT

LA FUITE EN AVANT DANS LES ROUNDS DES NÉGOCIATIONS AVEC LE HAMAS, LES ASSASSINATS CIBLÉS, LES RAIDS EN CISJORDANIE, EN SYRIE ET AU LIBAN... MONTRENT ON NE PEUT MIEUX, LA LOGIQUE ESCALATOIRE DES SIONISTES DANS LEUR GUERRE ET DANS LEUR DÉTERMINATION À IMPOSER LEUR VOLONTÉ À TOUT LE MONDE Y COMPRIS MÊME À L'ONU QUI EST RESTÉE SANS VOIX DEVANT SES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET SES MULTIPLES TRANSGRESSIONS AU DROIT INTERNATIONAL.

Lire en page 4



À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

**LE CONSEIL DE SÉCURITÉ  
A TENU UNE RÉUNION  
D'URGENCE SUR  
LE MOYEN-ORIENT**

LA DÉCLARATION DU SG DE L'ONU DURANT LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ, À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE, A EU LIEU QUELQUES HEURES APRÈS LE BOMBARDEMENT DE L'ENTITÉ SIONISTE DU QG DU HEZBOLLAH À BEYROUTH, QUI A FAIT PLUSIEURS MORTS ET DES BLESSÉS, DONT DES RESPONSABLES DU MOUVEMENT.

Lire en page 3



M'HAMED BENKHROUF,  
ANALYSTE POLITIQUE :

## «L'Algérie se protège contre les menaces insidieuses»

Propos recueillis par Fayçal Oukaci  
Analyste politique de haut rang, psychologue de formation et de profession, établi en France depuis de nombreuses années, M'Hamed Benkhrouf est aussi président de l'Alliance internationale des compétences algériennes établies à l'étranger. *L'Express* l'a sollicité pour des déclarations succinctes et un éclairage autorisé sur le sujet des visas imposés aux Marocains par le gouvernement algérien. «Tout ce que l'Algérie a fait, comme facilitations, aides, puis fermeture des frontières, en 1994, puis rupture des relations, en 2000, était autant de messages envoyés par le président Tebboune en réaction à des événements fabriqués de toutes pièces par le voisin marocain.

«Aujourd'hui, l'Algérie vit, de même que tous les pays, des transformations dangereuses et périlleuses, aussi bien dans son contexte international que dans son espace régional. De ce fait, comme on peut l'observer, c'est un contexte explosif auquel fait face l'Algérie. Et il est de son droit, de son devoir même, de procéder à des réglages sécuritaires pour se prémunir des dangers qui peuvent survenir brutalement à tout moment.

«Concernant le Maroc, de manière précise, il y a les tonnes de drogue qui entrent au pays, il y a le mouvement suspect des armes convoyées depuis la Libye vers le Sahel, et il y a surtout l'entité sioniste à nos portes. L'Algérie n'a pas normalisé comme le Maroc, et la présence israélienne à nos portes contraint les décideurs à prendre toutes les mesures pour se prémunir de ses périls insidieux. Aussi, et par voie de conséquence, assurer ses frontières et le mouvement des entrées et sorties relève de la souveraineté nationale et Alger agit en conséquence, dont la décision d'imposer le visa aux Marocains».

RÉTABLISSEMENT DU VISA POUR LES MAROCAINS

## Une décision judicieuse

L'Algérie vient de rétablir le visa d'entrée sur son territoire pour tous les ressortissants étrangers détenteurs d'un passeport marocain. La mesure, d'importance et sensible s'il en est, n'est cependant pas un acte anodin, ou pris dans la précipitation par les autorités nationales en ce jeudi 26 septembre 2024.



Les autorités algériennes, en décidant de rétablir pour les détenteurs de passeports marocains, l'obtention préalable d'un visa pour entrer sur le territoire national, alors que les frontières restent fermées depuis août 1994, lancent un signal clair à tous les aventuriers de l'autre côté de la frontière que le moment est venu pour que chacun prenne ses responsabilités quant au maintien de la région dans une situation politique et sécuritaire désastreuse, qui ne fait qu'empirer. Dans leur communiqué, les autorités algériennes sont claires, et expliquent cette décision prise en toute souveraineté :

L'Algérie, « toujours mue par des valeurs de solidarité tissées par les liens humains et familiaux qui unissent les deux peuples frères, algérien et marocain, avait évité, lors de la décision de rupture des relations diplomatiques avec ce pays, en août 2021, de remettre en question la liber-

té et la fluidité de la circulation des personnes. » Autrement dit, l'Algérie, au mois d'août 2021, au plus fort des attaques directes du Makhzen contre le peuple algérien et sa souveraineté, juste après avoir rétabli officiellement ses relations diplomatiques et commerciales avec l'entité sioniste, avait certes annoncé la fermeture de son espace aérien à tous les aéronefs immatriculés au Maroc en plus de la rupture des relations diplomatiques avec ce pays, avec rappel du personnel diplomatique. Pour autant, pour ne pas toucher les familles des deux côtés de la frontière et permettre une fluidité dans les flux des échanges familiaux, Alger n'avait pas accompagné cette décision par un rétablissement des visas pour les ressortissants marocains et les étrangers détenteurs de passeport marocain. Au mois d'août 2021, le 24 plus précisément, l'ex-chef de la diplomatie algérienne Ramtane

Lamamra avait précisé à l'opinion publique internationale les raisons de la décision des autorités algériennes de rompre toute relation, diplomatique ou autre, avec le voisin de l'Ouest.

Dans un long communiqué, il avait rétabli certaines vérités : « Il est historiquement et objectivement établi que le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de mener des actions hostiles, inamicales et malveillantes à l'encontre de notre pays et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie.

Cette animosité, dont le caractère systématique, méthodique et prémédité est documenté, avait débuté avec la guerre d'agression ouverte de 1963, guerre fratricide déclenchée par les forces armées royales marocaines contre l'Algérie qui venait de reconquérir son indépendance nationale. Il rappelle également qu'en 1976, le Maroc a rompu brutalement les relations diplomatiques avec l'Algérie qui venait, avec

quelques autres pays, de reconnaître souverainement la République Arabe Saïraouie Démocratique. Douze ans après, les deux pays ont décidé en 1988 de normaliser leurs relations et de les inscrire dans une perspective historique centrée sur la « communauté de destin des peuples algérien et marocain, et sur une coopération féconde à impulser entre les deux pays. » Dans ce communiqué expliquant les raisons profondes de l'Algérie de rompre ses relations avec le Maroc, tout en maintenant pour des raisons humanitaires la suppression des visas pour les détenteurs de passeport marocain, M. Lamamra avait également pointé du doigt « les appareils sécuritaires et de propagande du Royaume du Maroc (qui) mènent une guerre médiatique de bas niveau et de grande envergure contre l'Algérie, son peuple et ses dirigeants, n'hésitant pas à forger des scénarios fantaisistes, à inventer des rumeurs et à propager des propos diffamatoires. Plus grave encore, un plénipotentiaire du Royaume s'est illustré par une dérive particulièrement dangereuse et irresponsable en invoquant un prétendu « droit à l'autodétermination du vaillant peuple kabyle. »

L'interruption des relations diplomatiques avec le Maroc, rappelle-t-on, intervenait durant ce dantesque mois d'août 2021 qui avait enregistré d'étranges incendies de forêt à travers l'Algérie, en particulier en Kabylie, qui ont provoqué un nombre important de victimes, dont des éléments de l'ANP qui participaient à l'extinction des incendies. Et puis l'Algérie, face à la menace sioniste, le Makhzen ayant rétabli ses relations diplomatiques avec l'axe Tel Aviv-Washington, a été claire, là également...

M.B.

IL ORGANISE ET SOUTIENT DES ACTIONS HOSTILES ET CARACTÉRISÉES CONTRE L'ALGÉRIE

## Le Maroc fait de son territoire une franchise diplomatique

«Le Royaume du Maroc a fait de son territoire national une franchise diplomatique et une tête de pont pour planifier, organiser et soutenir une série d'actions hostiles et caractérisées contre l'Algérie», estimait-on à Alger où l'on a mis en avant les dernières actions belliqueuses du Makhzen qui avait endossé « les accusations insensées et les menaces à peine voilées proférées par le ministre (sioniste) des Affaires étrangères en visite officielle au Maroc et en présence de son homologue marocain qui a manifestement été l'instigateur de tels propos injustifiables », avait alors accusé l'ex-ministre algérien des Affaires étrangères. Cette menace devenue aujourd'hui réelle, palpable, est d'ailleurs bien présente et explicitée dans le communiqué des autorités algériennes qui annoncent que le Royaume du Maroc s'est livré à diverses actions attent-

toires à la stabilité de l'Algérie et à sa sécurité nationale, avec l'organisation à grande échelle de réseaux de crime organisé, de trafic de drogue et d'êtres humains, de contrebande, d'immigration clandestine et d'actes d'espionnage, ainsi que le déploiement d'agents de renseignement sionistes, détenteurs de passeports marocains, pour accéder librement au territoire national. » C'est là autant de menaces directes contre la sécurité nationale et le pays avec laquelle les responsables algériens ne badinent pas, et placent au-devant de toutes les priorités en matière de sécurité et de lutte contre tous types de menaces extérieures, en particulier celles venant du voisin de l'Ouest. Entre l'Algérie et le Maroc, il y a des questions politiques et sécuritaires urgentes que le Makhzen n'a jamais voulu assainir en tenant un dialogue franc et direct, honnête. Le réta-

blissement du visa pour les détenteurs de passeport marocain intervient donc trois années après la rupture des relations diplomatiques décidée par Alger sur la base d'une série d'actes hostiles du Makhzen et 30 ans, presque jour pour jour, après la décision de Hassan II de rétablir le visa pour les Algériens après l'attentat terroriste de l'Atlas Asni, à Marrakech, que les services de sécurité marocains avaient monté avec l'aide de la Chabiba Islamyia et accusé les services de sécurité algériens, au plus fort de la lutte antiterroriste en Algérie. Par réciprocité, l'Algérie avait également imposé le visa aux ressortissants marocains et, en plus, fermé les frontières terrestres entre les deux pays. En août 2021, Alger a inclus, dans le sillage de la rupture des relations diplomatiques avec le royaume du Maroc, les frontières aériennes et maritimes.

M.B.

À LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE

# Le Conseil de sécurité a tenu une réunion d'urgence sur le Moyen-Orient

Une importante réunion de haut niveau du Conseil de sécurité de l'Onu s'est tenue vendredi soir à New York sur le Moyen-Orient, en particulier sur la question palestinienne, à la demande de l'Algérie.

Une importante réunion de haut niveau du Conseil de sécurité de l'Onu s'est tenue vendredi soir à New York sur le Moyen-Orient, en particulier sur la question palestinienne, à la demande de l'Algérie.

Une demande urgente qui met tous les intervenants au sein du système des Nations Unies devant leurs responsabilités face au génocide en cours dans la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés, et, depuis quelques jours au Liban où l'entité sioniste agit en terrain conquis, en toute impunité, soutenue par ceux-là mêmes, au nom d'une pseudo-démocratie, qui ont ruiné l'avenir des peuples syrien, libyen, irakien et yéménite. Dans son exposé au Conseil au début de la réunion, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a renouvelé son appel à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, soulignant que la clé de la paix dans la région réside dans une solution politique. J'exhorte le Conseil de sécurité à s'unir pour soutenir un cessez-le-feu immédiat menant à une solution viable à deux États. C'est le seul moyen de mettre fin à ce cycle de tragédie, a-t-il dit, avant de prévenir que "l'onde de choc résultant des morts et des destructions sans précédent à Gaza, menace désormais de pousser la région entière dans l'abîme et de déclencher une déflagration généralisée aux conséquences inimaginables". Il a ainsi averti que la guerre au Liban pourrait conduire à une nouvelle escalade destructrice, mettant l'accent sur la nécessité d'un cessez-le-feu dès maintenant. Il a en outre insisté pour "éviter à tout prix une guerre régionale." Il a déclaré soutenir « pleinement la proposition d'un cessez-le-feu temporaire, qui permettrait l'acheminement de l'aide humanitaire et ouvrirait la voie à la reprise de négociations sérieuses pour une paix durable ». « Nous avons besoin de ce cessez-le-feu maintenant. Nous ne pouvons pas nous permettre de mener des négociations sans fin, comme celles menées concernant Gaza. Gaza reste l'épicentre de la violence. Et Gaza est la clé pour y mettre fin », a-t-il ajouté, promettant que les Nations Unies continueraient de « soutenir tous les efforts en faveur d'une paix durable, à commencer par la fin de la violence ». « Le droit international humanitaire doit être respecté. Les civils – et les infrastructures civiles –



doivent être protégés. L'aide doit circuler librement et en toute sécurité. Et il faut enfin que les responsables rendent des comptes ». La déclaration du SG de l'Onu durant la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité, à la demande de l'Algérie, a eu lieu quelques heures après le bombardement de l'entité sioniste du QG du Hezbollah à Beyrouth, qui a fait plusieurs morts et des blessés, dont des responsables du mouvement. Le Liban, tout comme la bande de Gaza et la Palestine en général sont entrés dans une spirale d'une violence sans précédent, un engrenage d'une agression qui a pris la forme d'un génocide en cours mené par l'entité sioniste, soutenue par les puissances occidentales, et que l'ONU, visiblement, n'est pas capable de contenir. L'entité sioniste est de fait devenue incontrôlable, imbue de sa puissance destructrice que lui assurent les Etats-Unis et les pays membres de l'OTAN. Une situation préoccupante pour la communauté que le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf avait résumé lors de son intervention devant le comité de Haut niveau du

Conseil de sécurité : "les dangereux développements en cours ne laissent aucune place à l'aterrissement ou à l'inaction du Conseil de sécurité, qui doit assumer "la responsabilité juridique, politique, morale et humanitaire qui lui incombe face à l'horreur des crimes israéliens à l'encontre des Palestiniens et des autres peuples et pays de la région", a souligné le ministre selon lequel "aucun manquement à cette responsabilité ne saurait être justifié. C'est une responsabilité imprescriptible qui ne peut aucunement être éludée", a-t-il insisté, évoquant "l'incapacité de cette instance centrale à trouver les moyens de rendre justice au peuple palestinien et de faire valoir ses droits". En effet, le Conseil de sécurité s'est réuni des dizaines de fois depuis le début de l'agression commise par l'occupation sioniste à Gaza, n'aboutissant qu'à l'adoption de deux résolutions réclamant un cessez-le-feu, a-t-il fait observer. "Deux résolutions auxquelles, a-t-il dit, l'occupation de peuplement israélienne n'a prêté aucune attention ( ) continuant à se livrer à ses crimes odieux, ses viola-

tions flagrantes et ses pratiques inhumaines, sans aucune dissuasion ni condamnation explicite, ni le moindre reproche de la part de notre Conseil".

Merouane Korso

## Le ministre nigérien du Pétrole en visite en Algérie

Le ministre nigérien du Pétrole en visite en Algérie, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays. Le ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, entame, samedi, une visite de travail en Algérie visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans le secteur de l'énergie, en particulier les hydrocarbures, comme l'a annoncé le ministre de l'Énergie et des Mines. Accompagné d'une délégation importante comprenant des responsables du Premier ministre, du secteur des hydrocarbures et de la société nigérienne du pétrole, Oumarou souhaite ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement des relations bilatérales. Le communiqué souligne que ces relations se développent de manière constante, grâce aux visites réciproques des hauts responsables des deux nations, qui visent à mettre en œuvre les programmes de coopération existants et à finaliser des projets conjoints, tels que le projet de recherche et d'exploration de Sonatrach et le gazoduc transsaharien (TSGP). Cette visite fait suite à celle du ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui s'est rendu au Niger les 6 et 7 août dernier. Le programme de la visite de Oumarou inclut plusieurs rencontres avec le ministre de l'Énergie et des Mines ainsi que d'autres responsables, ainsi qu'une visite de certaines installations énergétiques et d'instituts de formation. L'objectif est d'explorer les moyens de diversifier et d'étendre la coopération entre les deux pays dans d'autres domaines tels que le raffinage et la pétrochimie, tout en tirant parti de l'expertise algérienne dans ces secteurs.

## ELLE A RENCONTRÉ DE HAUTS RESPONSABLES DE L'ÉTAT La présidente de l'Assemblée nationale de la Slovénie en visite en Algérie

La présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Urska Klakocar Zupancic, est arrivée, vendredi soir à Alger, pour une visite officielle de trois jours, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). « Mme Urska Klakocar Zupancic, présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, est arrivée dans la nuit du vendredi 27 septembre 2024 à l'aéroport international Houari-Boumediène dans le cadre d'une visite officielle de trois jours en Algérie », lit-on dans le communiqué. A son arrivée à l'aéroport, Mme Urska Klakocar Zupancic a été accueillie par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, qui « lui avait adressé une invitation officielle dans le cadre du renforcement des relations privilégiées

entre les deux instances législatives ». Boughali était accompagné de M. Moudher Bouden, vice-président de l'APN, M. Mohamed Khouane, président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, et Mme Maria Amraoui, présidente du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Slovénie. Cette visite, précise le communiqué, « sera l'occasion de renforcer les relations excellentes entre les deux pays et une opportunité pour examiner les mécanismes de promotion de la coopération commune dans divers domaines, afin de la hisser au niveau des relations bilatérales solides ». « Elle permettra également à Mme Urska Klakocar Zupancic et à la délégation qui l'accom-

pagne, de découvrir certains sites archéologiques, historiques et culturels dont regorge notre pays », selon la même source. Lors de son séjour en Algérie, Mme Zupancic aura des entretiens avec les présidents des deux chambres du Parlement, ainsi que de nombreuses rencontres avec de hauts responsables de l'Etat. La Slovénie fait partie des pays membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a pris la présidence du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de septembre. Elle coordonne ses efforts avec l'Algérie, notamment sur la question palestinienne. Elle profite de la tribune de l'ONU pour porter la voix des Palestiniens.

R.N.

L'ENTITÉ SIONISTE MÈNE UNE GUERRE QUE TOUT LE MONDE QUALIFIE DE BARBARE

# Situation explosive au Proche-Orient

Les scénarios prévus par certains observateurs concernant les répercussions de l'assassinat du chef du Hezbollah, ont peu de chances de se réaliser. Il n'y aura certainement pas, comme le prévoient ces scénarios, d'attaques massives de la part du Hezbollah et des Houthis avec des missiles et des drones contre Tel-Aviv...

L'agence nationale de presse libanaise a annoncé, ce samedi, la mort du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, tué dans la frappe aérienne menée vendredi passé par l'armée israélienne sur le quartier général du mouvement dans la banlieue sud de Beyrouth. Même si le porte-parole de l'armée israélienne ait annoncé, ce samedi, qu'Israël, à travers cet assassinat ne cherchait pas à provoquer une escalade plus large du conflit, mais plutôt à garantir la sécurité de ses frontières et à récupérer les otages détenus à Gaza, tout le monde sait qu'Israël veut justement l'élargissement du conflit pour pouvoir, entre autres, impliquer directement les États-Unis et la Grande-Bretagne dans la guerre en cours. La fuite en avant dans les rounds des négociations avec le Hamas, les assassinats ciblés, les raids en Cisjordanie, en Syrie et au Liban... montrent, on ne peut mieux, la logique escalatoire d'Israël dans sa guerre et dans sa détermination à imposer sa volonté à tout le monde, y compris même à l'ONU qui est restée sans voix devant ses crimes contre l'humanité et ses multiples transgressions au droit international. Si Israël voulait réellement la paix, il se serait volontiers soumis à la solution à deux États, défendue par l'écrasante majorité des pays membres de l'ONU, mais son véritable projet est d'avaler la Palestine, de s'étendre et de grignoter des



territoires dans les pays alentour. Les cartes brandies par Netanyahu dernièrement à la tribune de l'ONU où Gaza est classée comme un territoire israélien, suffisent à comprendre les motivations profondes de l'entité sioniste. Même le prétendant actuel à la Maison-Blanche, Donald Trump, estime lui aussi qu'Israël doit disposer de plus de territoires ! C'est tout dit ! Ce qui de fait indique que la guerre ne va pas finir de sitôt ! Que les massacres, les destructions et les assassinats ciblés vont se poursuivre, et qu'il est même

probable du lancement d'une opération terrestre dans le sud du Liban. Les scénarios prévus par certains observateurs concernant les répercussions de l'assassinat du chef du Hezbollah ont peu de chances de se réaliser. Il n'y aura certainement pas, comme le prévoient ces scénarios, d'attaques massives de la part du Hezbollah et des Houthis avec des missiles et des drones contre Tel-Aviv. Ils se suffiront comme d'habitude de quelques tirs sur des installations militaires sans vraiment faire trop de mal à Israël !

Quant à la possibilité de voir l'Iran s'impliquer directement dans le conflit en lançant des frappes depuis son territoire sur Israël, elle est quasi nulle. La suite donnée à l'assassinat à Téhéran du chef du Hamas Ismaïl Haniyeh dans une attaque israélienne, prélude déjà de ce qui suivra la mort du chef du Hezbollah. Ni l'Iran ni aucun pays arabe ne s'impliqueront directement dans le conflit, la diplomatie sera privilégiée et pendant ce temps Israël maintiendra sa logique escalatoire et continuera sa guerre pour

atteindre ses objectifs immédiats, à savoir éradiquer le Hamas et forcer le Hezbollah à se retirer au nord du fleuve Litani. L'initiative de l'«alliance internationale» regroupant des pays arabes, musulmans et européens, lancée vendredi passé par l'Arabie Saoudite, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, pour l'établissement d'un État palestinien, va-t-elle faire évoluer les choses vers un apaisement, devant les tâtonnements de l'ONU ? C'est le wait-and-see !

**Boualem B.**

QAÏS JAWAD KHAZ'ÂL AL-ALAYLI, JOURNALISTE ET ANALYSTE POLITIQUE IRAKIEN :

## "Il faut s'attendre à voir se dessiner une nouvelle géopolitique au Moyen-Orient..."

**Propos recueillis par F.O.**

Journaliste au quotidien irakien "ez-Zaman" depuis de longues années, Qaïs Jawad Khaz'âl al-Alayli, journaliste et analyste politique, est un observateur attentif aux développements politico-sécuritaires du monde arabe, notamment les Proche et Moyen-Orient. Il est également spécialiste des milices chiites de type Hezbollah, Hachd et Houthis.

L'escalade et la surenchère de guerre engagées par l'entité sioniste, qui a culminé avec la mort de Hassan Nasrallah, tué par des tirs de missiles, menacent de faire entrer toute la région dans une guerre aux conséquences insoupçonnées.

Le Hezbollah, qui a ciblé et attaqué des cibles israéliennes dans les territoires occupés, dont un centre du Mossad, est déterminé à en découdre avec Tel Aviv, l'avertissant que la guerre sera longue et coûteuse. Mais de quelles armes se prévalent les Brigades du Hezbollah ? Et quelles sont leurs capacités sur le terrain ?

Sur ces questions et d'autres, *L'Express* a donné la parole à un connaisseur du monde des groupes armés, comme il en existe beaucoup en Irak. Son nom est Qaïs Jawad Khaz'âl al-Alayli, il est journaliste free lance et analyste politique au quotidien ez-Zaman. "Le groupe Hezbol-

lah disposait d'un vaste arsenal d'armes lors des opérations de combat qu'il a menées de l'autre côté de la frontière contre l'État hébreu depuis le déclenchement de la guerre à Gaza. Même ce groupe, qui est l'un des groupes non gouvernementaux les plus armés au monde, affirme n'avoir jusqu'à présent utilisé qu'une petite partie de ses armes. "Le parti possède environ 150 000 missiles et obus, arsenal confirmé par le World Factbook publié par la Central Intelligence Agency des États-Unis.

"Le Hezbollah affirme disposer de missiles capables de frapper toutes les zones israéliennes. Bien que bon nombre de ces missiles ne soient pas téléguidés, le groupe dispose également de drones, de missiles antichar, antiaériens et antinavires, ainsi que de missiles de précision.

"L'Iran est considéré comme le principal partisan et principal fournisseur d'armes du Hezbollah. De nombreuses armes du groupe sont des modèles iraniens, russes ou chinois.

"En 2021, le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a déclaré que son parti comptait 100 000 combattants; les estimations pour 2022 indiquaient que le nombre de combattants de ce groupe libanais atteignait 45 000, et que 20 000 d'entre eux étaient mobi-

lisés à temps plein. " De même, le Hezbollah possède des missiles balistiques iraniens. Ces missiles incluent le Fateh 110, un missile à guidage de précision d'une portée d'environ 300 kilomètres, ce qui est plus que suffisant pour atteindre Tel-Aviv et Jérusalem depuis le Liban. Le Hezbollah a élargi la taille et la qualité de son arsenal depuis la dernière guerre en juillet 2006.

"Des sources occidentales confirment que le Hezbollah possède environ 1 000 missiles balistiques, dont 200 missiles capables de toucher l'ensemble de la région, dont le territoire israélien.

"Les missiles non téléguidés constituaient l'essentiel de l'arsenal de missiles du Hezbollah lors de la guerre de 2006, lorsque environ quatre mille mis-

siles ont été tirés sur Israël, la plupart étant des Katyusha avec une portée allant jusqu'à 30 kilomètres".

"Le Hezbollah possède des missiles iraniens tels que les missiles Raad, Fajr et Zelzal, qui ont une charge utile plus importante et une portée plus longue que les missiles Katyusha. Les roquettes tirées par le Hezbollah sur Israël depuis octobre comprennent des roquettes Katyusha et Burkan avec une charge explosive comprise entre 300 et 500 kilogrammes.

"En juin dernier, le groupe a utilisé pour la première fois des missiles Falaq 2 de fabrication iranienne, capables de transporter une ogive plus grande que les missiles Falaq 1 précédemment utilisés.

ASSASSINAT DE HASSAN NASRALLAH

### Le Hamas dénonce «un acte terroriste lâche»

Le mouvement de la résistance palestinienne Hamas a dénoncé samedi un «acte terroriste lâche» d'Israël après la mort du chef du mouvement du Hezbollah Hassan Nasrallah, tombé en martyr dans une frappe menée par les forces d'occupation sionistes sur la banlieue

sud de Beyrouth. «Nous condamnons dans les termes les plus forts cette agression barbare sioniste et la prise pour cible de bâtiments résidentiels (...) Nous considérons cela comme un acte terroriste lâche», a indiqué dans un communiqué le Hamas.

INONDATIONS AU SUD :

## Sonatrach lance une caravane de solidarité au profit des sinistrés à Béchar et Nâama



Le Groupe Sonatrach a lancé, jeudi, une caravane de solidarité chargée de matériels et équipements nécessaires au profit des sinistrés des dernières inondations ayant affecté les wilayas de Béchar et de Nâama.

Le Secrétaire général (SG) du Groupe, Abdelkader Zerrouki, a donné le coup d'envoi de la caravane au siège de la base logistique de Sonatrach à Oued Smar (Alger), en présence du SG du Syndicat national de Sonatrach, Khellaf Djerroud, et de cadres du Groupe.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Zerrouki a fait savoir que cette caravane de solidarité se compose de « neuf (9) camions semi-remorques, chargés notamment d'équipements électriques, de literies et de matériels d'assainissement et de nettoyage ».

L'initiative de Sonatrach intervient en coordination avec les walis des wilayas concernées, en vue d'atténuer les souffrances des citoyens sinistrés et de contribuer à l'effort national de solidarité en temps de catastrophes et de crises. Les intempéries récentes dans les wilayas de Béchar et de Nâama ont causé des dommages importants aux infrastructures et habitations.

Cette initiative de solidarité au profit des

régions sinistrées illustre « la tradition louable de Sonatrach pour la promotion des valeurs de solidarité, en sa qualité d'entreprise citoyenne et en tant que locomotive de l'économie nationale, toujours aux côtés des citoyens et des institutions de l'Etat », précise Zerrouki.

## CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN 70 tonnes d'aides humanitaires acheminées aux camps de réfugiés à Tindouf

Des aides humanitaires fournies par le Croissant-Rouge algérien (C-RA), ont été acheminées, depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire, au profit des frères sahraouis dans les camps des réfugiés à Tindouf à la suite des récentes inondations.

« Dans le cadre du renforcement des liens humanitaires et fraternels entre les peuples algérien et de la République arabe sahraouie démocratique, pays frère, 70 tonnes d'aides humanitaires composées de literies et de diverses denrées alimentaires, ont été acheminées, mercredi 25 septembre 2024, depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire », précise la même source.



Ces aides humanitaires, fournies par le C-RA, ont été transportées « à bord de deux (2) aéronefs militaires relevant des forces aériennes algériennes vers l'aéroport de Tin-

douf, afin de les distribuer à nos frères sahraouis dans les camps de réfugiés dans la wilaya de Tindouf à la suite des récentes inondations », conclut la même source.

## L'USMA domiciliée temporairement au stade Nelson-Mandela

L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi, avoir choisi le stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger) pour recevoir ses adversaires en championnat, jusqu'à la fin des travaux au stade du 5-Juillet 1962. « La direction de l'USMA informe ses supporters que l'équipe recevra ses adversaires en cham-

pionnat, au stade Nelson-Mandela de Baraki, jusqu'à la fin des travaux en cours au stade du 5-Juillet », indique l'USMA dans un communiqué. Le club phare de Soustara reste sur une qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine, obtenue à l'issue de la victoire décrochée face au Stade Tunisien (2-0),

dimanche au stade Miloud-Hadefi d'Oran, pour le compte du 2<sup>e</sup> tour préliminaire (retour) de la compétition (défaite 1-0 à l'aller, NDLR). « Les matchs devant l'US Biskra (1<sup>re</sup> journée) et le MC El-Bayadh (3<sup>e</sup> journée), prévus respectivement les 2 et 6 octobre prochain, se joueront au stade de Baraki », précise la même source.

## France : des salariées voilées menacées de licenciement

Deux salariées de l'Association accueil et réinsertion sociale (ARS) à Nancy (Meurthe-et-Moselle) risquent de perdre leur emploi en raison d'un nouveau règlement interdisant les signes religieux. Cette clause de « neutralité » imposée en

août 2024 provoque une mobilisation de leurs collègues, qui dénoncent une décision discriminatoire. La direction de l'ARS a justifié ce changement par l'obligation de neutralité dans le cadre d'une mission de service public. Les deux salariées, qui

portaient le voile depuis plusieurs années au sein de l'association sans problème, se sont vues proposer trois options : retirer leur voile, accepter une rupture conventionnelle ou être licenciées. Leur arrêt maladie depuis plusieurs jours n'a pas empêché une large mobilisation interne. Le 24 septembre, une assemblée générale a rassemblé près de 100 personnes, demandant le retrait immédiat de cette clause. Philippe Blouet, délégué syndical, cité par Libération, qualifie cette mobilisation d'« historique » pour cette association de 350 salariées, fondée en 1979. Il dénonce une « violence managériale sans nom », rappelant que les salariées avaient été embauchées avec leur voile, sans que cela ne pose problème auparavant.

### APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

## L'ADE met au point une nouvelle stratégie

L'Algérie met en œuvre une nouvelle stratégie de gestion des ressources hydriques, axée sur le transfert d'eau dessalée vers les barrages intérieurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à

répondre aux défis croissants d'approvisionnement en eau potable. Lors d'une intervention sur la chaîne III de la Radio nationale, Mustapha Rekik, directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), a détaillé les compo-

santes de ce plan. La stratégie vise à contrer les effets combinés des sécheresses prolongées, de l'obsolescence des infrastructures et de l'accroissement de la demande en eau lié à l'urbanisation.

## La salle « El Mouggar » ne sera pas démolie, selon l'ONCI

La salle « El Mouggar » ne sera pas démolie, a indiqué l'ONCI sur les réseaux sociaux. Il est question, selon l'Office, de travaux de restauration qui concernent la façade et le hall d'entrée de la salle. La salle de cinéma « El Mouggar », ex-Le Colisée, ne sera finalement pas démolie. Dans un communiqué posté sur ses comptes sur les réseaux sociaux, l'Offi-

ce national de la culture et de l'information (ONCI) a tenu à démentir les informations qui ont circulé la veille relatives à la « démolition » de ce mythique lieu. « Suite à la circulation de fausses informations concernant la démolition de la salle El Mouggar, située sur la rue Aslah Hocine, à Alger, qui est gérée par l'Office national de la culture et de l'informa-

tion, nous vous informons que la salle fait actuellement l'objet d'une rénovation interne et externe qui comprend la façade et le hall d'entrée », a indiqué l'ONCI dans ce communiqué, affirmant que « la salle reprendra à accueillir diverses manifestations artistiques et culturelles dès la fin des travaux ». L'ONCI a signalé, en dernier lieu, que son

directeur général, M. Abdallah Bouguendoura, « a effectué une visite d'inspection pour constater l'avancement des travaux ». À rappeler, en dernier lieu, que les images qui ont circulé, dans la soirée d'hier, montrant des engins démolissant ce qui s'apparente à une partie de la salle, ont provoqué l'émoi notamment chez beaucoup de citoyens.

# L'EXPRESS

Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSENT AU FORUM AGRICOLE DU G7 À SYRACUSE (ITALIE)

# Youcef Cherfa met en lumière la stratégie algérienne pour la sécurité alimentaire

**Le ministre n'a pas omis de rappeler que les niveaux de production obtenus, soit 75% d'autosuffisance, sont le fruit des efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner les agriculteurs en matière de soutien de crédits bonifiés, d'accès facile au foncier, à la ressource hydrique ainsi que les primes octroyées pour le stockage, la collecte et la transformation.**

La réunion des conditions de la sécurité alimentaire figure, depuis les quatre dernières années, en tête des priorités des autorités algériennes, et s'inscrit en droite ligne avec la vision globale et prospective que le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, veille à instaurer sur la base de plans et de programmes plaçant le citoyen algérien au centre des préoccupations pour amorcer un nouveau départ vers une Algérie prospère. Et c'est dans cet ordre d'idée que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa qui a pris part, vendredi, aux côtés des ministres de 11 pays africains, aux travaux de la réunion des ministres de l'Agriculture du G7, qui se tient à Syracuse (Italie) Ainsi et lors de la 2e journée de ce Forum agricole du G7, le ministre a saisi l'occasion pour mettre en exergue la stratégie algérienne afin de renforcer la sécurité alimentaire. Encore faut-il noter au passage que lors de cette session, les participants aborderont les nouveaux



défis auxquels fait face le continent, tout en proposant les solutions qu'ils jugent appropriées. Mieux encore, le ministre a indiqué lors de son allocution aux travaux de ce Forum des ministres de l'Agriculture du G7 et de leurs homologues des pays africains, que l'Algérie contribue à la réalisation des objectifs de développement durables dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations unies et de l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Et c'est pourquoi il a tenu à bien souligner la "démarche intersectorielle" adoptée par l'Algérie pour le renforcement de la

sécurité alimentaire. Et compte tenu du positionnement stratégique de l'Algérie, à la fois sur la côte Méditerranéenne, constituant donc, une véritable passerelle vers la région du Sahel, le ministre se déclare « que l'Algérie est fière de la vision panafricaine dans la promotion et le renforcement de la coopération aux fins de garantir la sécurité alimentaire à l'échelle du pays et du continent ».

## De la "démarche intersectorielle" adoptée par l'Algérie

La "démarche intersectorielle" adoptée par l'Algérie pour la réalisation des objectifs de

développement durables dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations unies et de l'agenda 2063 de l'Union africaine, comprend notamment la mise en œuvre du Plan national de renforcement de la sécurité alimentaire, des objectifs de développement durables dans le cadre des agendas aussi bien des Nations unies de 2030 que celui de 2063 de l'Union africaine. L'Algérie prône également l'application du Plan national de développement des cultures stratégiques (PNDCS) qui contribue aux exportations hors hydrocarbures, sans oublier, la mise en œuvre du Plan national de renforcement

des capacités de stockage des céréales ainsi que sur le plan agricole, sa politique ambitieuse d'investissement, pour la mise en valeur de centaines de milliers d'hectares dans les wilayas du Sud. A cela s'ajoute la mise en œuvre du Plan national de renforcement des capacités de stockage des céréales, qui présente, à court et moyen termes, un objectif de 5 millions de tonnes, selon le ministre. Dans ce contexte, le ministre n'a pas omis de rappeler que les niveaux de productions obtenus, soit 75% d'autosuffisance, est le fruit des efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner les agriculteurs en matière de soutien de crédits bonifiés, d'accès facile au foncier, à la ressource hydrique ainsi que les primes octroyées pour le stockage, la collecte et la transformation. Par ailleurs, la mise en place d'un programme de valorisation de l'agriculture familiale fait également partie de la démarche sectorielle recommandée par l'Algérie. Enfin, il ne faut pas, non plus oublier le côté d'importance capitale, à savoir celui du commerce. Et dans cet ordre d'idée, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a bien fait remarquer l'importance des besoins de l'Afrique en matière d'investissements et d'infrastructures diverses (routes, chemins de fer, silos, entrepôts de froids, bâtiments d'élevages, unités de transformation, de production d'engrais...), et ce, dans la perspective d'améliorer les performances de ses systèmes agricoles tout en renforçant leur résilience aux changements globaux et, surtout, assurer leur durabilité, faciliter le commerce.

Saïd Ben

## Mila : exportation de poissons d'eau douce vers le Sénégal

L'exportation hors hydrocarbures se consolide. Un opérateur économique de la wilaya de Mila a exporté, en fin de semaine, une importante quantité de poissons d'eau douce vers le Sénégal. Ces poissons ont été pêchés au niveau du plus grand barrage de Ben Haroun. L'information a été donnée par le wali de Mila, Mustapha Koreich, l'importante quantité de poisson est acheminée vers le Sénégal via l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger. Le barrage de Ben Haroun connaît en ces mois une régénération de poisson avec une importante quantité de carpes argentées, de poissons d'eau douce et d'alevin. Le même investisseur compte prochainement exporter encore du poisson vers d'autres pays.

## LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

### L'Algérie appelle à une coopération internationale et régionale

Lors de la rencontre consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, le vice-président du Conseil de la nation, M. Ahmed Kharchi, a appelé à une coopération internationale et régionale en matière de lutte contre la désertification et la dégradation des sols, basée sur des données réalistes et des lois contraignantes. C'est ce qu'a indiqué un communiqué, évoquant l'intervention du représentant de l'Algérie, au cours de la deuxième journée de cette rencontre consacrée à l'examen des moyens de renforcer les facteurs logistiques pour la lutte contre la désertification et la dégradation des sols dans les régions africaine et arabe. Et à ce propos, M. Kharchi a insisté sur l'importance de la coordination dans ce domaine entre les pays africains et arabes qui sont d'ailleurs, les régions les plus touchées. Pour le vice-président du Conseil de la nation, cette

démarche ne saurait se réaliser qu'à travers l'unification des politiques de lutte, l'échange d'information, la définition des priorités et le financement des programmes". Dans ce contexte, M. Kharchi a mis l'accent sur l'importance d'activer et d'élargir le rôle des parlementaires afin de mieux préciser les cadres juridiques et financiers de cette importante démarche stratégique". Saisissant cette occasion, M. Kharchi n'a pas omis de mettre en avant les efforts de l'Algérie dans la lutte contre l'avancée du désert dans le cadre de la stratégie de lutte contre la désertification horizon 2030 dont la décision de 2020 portant réhabilitation du barrage vert et son extension à 4.7 millions hectares horizon 2030. Le vice-président du Conseil la nation a également rappelé les mesures prises en vue de préserver le sol et la biodiversité en collaboration avec les différents secteurs concernés dont le plan natio-

nal de reboisement "un arbre pour chaque citoyen". M. Kharchi a aussi indiqué que "La désertification et l'érosion du sol sont étroitement liées au respect des engagements sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre horizon 2030 et à la coopération internationale pour assister les pays en développement dans la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Enfin, le vice-président du Conseil de la nation, M. Ahmed Kharchi, a également évoqué les ambitions de l'Algérie pour la période (2020-2030) dans le domaine de l'efficacité énergétique et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables. Et dans cet ordre d'idée, il a mis en avant l'approche de l'Algérie basée sur la sensibilisation aux enjeux des changements climatiques et la contribution efficace des parlementaires dans ce processus national, conclut le communiqué publié par qui de droit sur le sujet.

S.B.

## DÉVELOPPEMENT DES START-UP

# L'INAPI met ses compétences à contribution

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) lance des «Learning & Immersion Days», une série de rencontres et d'ateliers au profit des start-up lauréates de cette année, leur permettant de s'immerger pleinement dans l'écosystème algérien de l'innovation et des start-up, en compagnie de certains des acteurs les plus influents du pays.

«Les lauréats de l'Algeria Startup Challenge 2024 ont eu l'opportunité de participer à un workshop exclusif animé par des experts de l'INAPI (Institut National Algérien de la Propriété Industrielle), centré sur un enjeu crucial : la protection de la propriété intellectuelle pour les startups», indique l'INAPI.

Lors de cette session, les start-ups ont pu assister à une présentation approfondie sur les enjeux de la propriété intellectuelle, couvrant les différents aspects tels que les brevets, le secret industriel et les marques et échanger directement avec Ziane Youcef, chef de département de la promotion de l'innovation, et Hakim Guettar, chargé de la commission des recours chez l'INAPI, pour obtenir des conseils pratiques sur les démarches de dépôt de brevets et de marques. Pour rappel, quatre start-ups ont décroché la

palme du concours national AgriTech Challenge 2024. Il s'agit des start-ups Qfarming, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK. Sur 278 inscrits via la plateforme numérique Agritech.dz, lancée le 3 juin 2024, 12 porteurs et porteuses de projets ont été sélectionnés pour suivre des sessions de formation à distance et en présentiel animées par des experts internationaux autour de quatre principales thématiques liées à l'introduction des nouvelles technologies dans la traçabilité des produits agricoles et agroalimentaires, dans la maîtrise des maladies des plantes, dans l'agriculture et la gestion de l'eau d'irrigation et dans l'agriculture hors sol (hydroponie), selon les explications du ministère. L'innovation technologique dans le secteur agricole constitue une part importante des stratégies de développement durable en Algérie. Elle confirme l'engagement



du Gouvernement à soutenir les projets innovants qui ont vocation à améliorer la productivité agricole et à renforcer la sécurité alimentaire dans le pays, conclut la source. En parallèle, l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle avait lancé en juillet dernier, un Concours du Projet de la première clinique de Gestion de la Propriété Intellectuelle des Petites et Moyennes Entreprises, «Nadjahi» afin d'offrir

l'opportunité aux plus grandes nombre possible d'établissements susceptibles de participer à ce concours. Le début de mise en œuvre du projet sera d'octobre à décembre 2024. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des éléments importants de l'économie de notre pays, favorisant souvent la croissance de l'emploi. Ce plan de développement personnalisé aide les entreprises à exploiter

davantage les capacités productives et économiques de l'Algérie. Dans ce contexte, l'innovation est une puissante source de compétitivité et constitue un élément clé pour la survie, la croissance et le développement des PME. Nadjahi est un programme IPMC (Intellectual Property Management Clinic) de quatre mois qui aide les entreprises innovantes à formuler des stratégies de propriété intellectuelle qui correspondent à leurs plans d'affaires et à leurs portefeuilles d'actifs incorporels», indique l'INAPI sur sa page officielle Facebook. Le projet en question est une initiative conjointe entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle. Cette initiative reflète notre ferme engagement en faveur de l'innovation et du développement des entreprises innovantes en Algérie.

Inès B.

## PORT D'ALGER

## Le trafic de marchandises en hausse de 8%

Le trafic de marchandises au niveau du port d'Alger a connu une hausse, au cours du deuxième trimestre de l'année en cours 2024, de près de 8% sur un an, atteignant un volume de 2 millions de tonnes, selon le dernier bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (Epal). Durant la période avril-juin 2024, l'Epal a traité un volume de 2.011.673 tonnes de marchandises débarquées et embarquées, contre 1.869.821 tonnes au cours de la même période de l'année 2023, soit 141.852 tonnes de plus, indique l'entreprise dans le dernier numéro de sa revue. Cette augmentation a été tirée principalement par le trafic des produits agricoles/alimentaires (+26%), dont le blé (+24%) et le sucre (+50%), explique la même source. Dans les détails, les marchandises débar-

quées ont affiché un volume de 1.703.851 tonnes (+8,25%) tandis que celles embarquées (exportées) ont totalisé durant le deuxième trimestre 307.822 (+4,07%). Pour l'ensemble du premier semestre 2024, le trafic de marchandises a augmenté de 6,83% sur un an, pour atteindre 3.974.932 tonnes, réparties sur 3.320.000 tonnes de marchandises débarquées (+6,61%) et 654.933 tonnes de marchandises embarquées (7,97%). Le nombre de navires ayant accosté au niveau de la principale infrastructure portuaire du pays, durant le deuxième trimestre de l'année, s'est stabilisé par rapport à la même période de 2023, atteignant 402 navires dont 310 opérants. S'agissant du trafic de conteneurs traités par l'Epal, le bilan fait état d'un total de

65.596 Equivalent vingt pieds (EVP) réceptionnés, en progression de 3,15% comparé à la même période de 2023. En volume, le tonnage brut des conteneurs traités entre avril et juin a atteint 538.825 tonnes, relève l'Epal, soit une hausse de 1,37% comparé au deuxième trimestre 2023. Durant le premier semestre 2024, le trafic cumulé de conteneurs marque une sensible augmentation de 9,17% comparé à la même période de 2023, passant de 119.550 EVP à 130.513 EVP. Quant au trafic des passagers au port d'Alger, il est passé de 57.910 passagers au 2e trimestre 2023 à 56.737 passagers au 2e trimestre 2024. Pour ce type de trafic, le nombre total de passagers a enregistré à fin juin 2024 une baisse de 3,66% par rapport à la même période 2023, pour

atteindre 94.952 passagers. Toutefois, le trafic auto-passager a connu une hausse de (+13,59%), passant de 31.860 véhicules durant le 2e trimestre 2023 à 36.190 véhicules en 2024. Pour l'ensemble du premier semestre, le nombre des véhicules accompagnés des passagers s'est élevé à 64.434 véhicules (+7,24%).

### RACCORDEMENT DU PROJET BALADNA À L'ÉNERGIE

#### Sonelgaz mobilise ses équipes

Le président-directeur général (P-DG) de Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé l'engagement du Groupe à mobiliser tous ses moyens, en vue de raccorder le projet «Baladna» à l'énergie dans les délais convenus et recommandés par les Hautes autorités du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupe public. Recevant une délégation de cadres dirigeants de la société qatarie «Baladna Food Industries», au siège de la direction générale du Groupe, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz avait tracé, à cet effet, une feuille de route pratique, à même de lui permettre de mettre en œuvre tous ses engagements concernant le raccordement à l'énergie. Pour ce faire, 80 Mégawatts et 08 centrales électriques ont été mis en place dans une première étape, en attendant la réception de la demande de raccordement au gaz par la partie qatarie», précise le communiqué. De son côté, le directeur exécutif de la société qatarie en Algérie, Maurice Ghattas a mis en avant l'importance du projet pour la région MENA, se félicitant du niveau de confiance faite par sa société au Groupe Sonelgaz, selon le communiqué qui a rappelé la tenue, mercredi, d'une réunion élargie entre un nombre de cadres dirigeants des deux parties, en vue d'examiner les questions inhérentes à la réalisation du projet dont les détails techniques.

## FINANCES

## Faid appelle au renforcement des capacités de la CTRF

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a appelé, jeudi, au renforcement des capacités de la Cellule de Traitement du Renseignement financier (CTRF), pour relever les différents défis, notamment ceux liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors de la réunion du comité nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, qu'il a présidée au niveau du siège du ministère, au cours de la quelle il a appelé «au renforcement des capacités de la CTRF, à travers le lancement de programmes de formation spécialisé dans le but d'améliorer les compétences techniques et professionnelles des employés de ce domaine vital, de manière à leur permettre de relever, efficacement, les défis croissants, notamment ceux liés au blanchiment d'argent et au finance-

ment du terrorisme «rapporte l'APS. Lors de cette réunion, M. Faid a, également, souligné, la nécessité d'une coordination permanente avec les experts internationaux, en vue de tirer parti des expertises internationales et de se mettre au diapason des meilleures pratiques, selon le communiqué. En outre, le ministre a renouvelé son appel à poursuivre la coopération et à intensifier les efforts afin d'atteindre les objectifs tracés et garantir l'efficacité de la stratégie nationale face aux défis liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Par ailleurs, M. Faid, a donné plusieurs instructions relatives à l'organisation et à la programmation des prochaines rencontres de la CTRF, relatives à l'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ajoute le communiqué. Se félicitant du travail réalisé par ladite Commission nationale,

le ministre a appelé à « consentir davantage d'efforts, en vue d'assurer la réalisation des objectifs escomptés, conformément aux aspirations du pays et à ses engagements internationaux, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action convenu avec le groupe d'action financière ». Dans cette réunion, un exposé a été présenté sur les expertises acquises, à l'issue des rencontres avec le groupe d'action financière, par le coordonnateur national et le chef de la CTRF. La réunion a également porté sur un exposé présenté par le chef du projet de rapport d'évaluation nationale sur les propositions d'élaboration de la feuille de route, en vue de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention des risques de blanchiment et de financement du terrorisme, qui a été adoptée par ladite Commission nationale lors de ses précédentes réunions.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Bir Mourad Raïs  
Commune de BIRKHADEM  
NIF : 41000200001608501011  
N°...16.../2024

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public et conformément à la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marchés public.

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2024 en date du : 02/07/2024 paru dans les quotidiens nationaux: "الوقائع" et "l'express" reporters en date du : 11/07/2024, relatif au projet suivant :

**Travaux Démolition de 02 Classes et Réalisation de 04 classes au niveau de l'Ecole BOULAICHE Ahmed / Commune de Birkhadem**  
Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	note technique /60p	Délai de réalisation	Observation
RABAHI MOHAMED NIF : 197702010008350	34.985.167.00DA/ TTC	40pts	04 MOIS	Offre Unique Offre Retenue

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 conformément à la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marchés public Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 29/09/2024

ANEP : N° 2416030233

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville  
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de HUSSEIN DEY

### AVIS D'ADJUDICATION N° 06

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière D'Hussein dey, met en adjudication au plus offrant par soumission cachetée du droit de la location d'un local à usage Commercial réalisés, en accompagnement du programme des 325 logement publics locatifs Sehaoula sis dans la commune de Sehaoula

cette adjudication est ouverte à toute personne physique, de nationalité Algérienne ou morale de droit algérienne une caution de soumission de deux cent mille (200,000,00) dinars est exigée pour chaque local pour lequel le soumissionnaire postule

le cahier des charges est à retirer, contre paiement de la somme de Cinq mille (5 000,00) Dinars auprès de l'Annexe de l'OPGI d'Hussein Dey sis au 11, Rue Lahcene Mimouni, place el Wiaam el madani ex 1<sup>er</sup> mai, Sidi M'hamed - Alger - Bureau N° 18

la visite des lieux peut se faire à compter de la parution du présent avis

l'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans le cahier des charges, est à présenter sous double enveloppes anonymes et portant les seules indications suivantes:

ADJUDICATION N° 06

Office de Promotion et de la Gestion Immobilière d'Hussein Dey

Cité Amirouche Bt D Hussein dey

A ne pas ouvrir

la date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours -midi à compter de la première parution de cet avis

L'ouverture des plis s'effectuera le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres à 14 h

NB : les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours

**Cité 325 logements publics locatifs Sehaoula sis dans la commune de Sehaoula**

Bat	N° du local	Surface	Mise A Prix
9	20	66,70	5 336 000,00

L'EXPRESS DU 29/09/2024

ANEP : N° 2416030156

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DAIRA DE HAD S'HARY  
COMMUNE DE AIN FEKKA

N° d'identification fiscale : 098417359090904

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° : 01/2024

Le président de l'assemblée populaire et communale de AIN FEKKA lance un AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour :

**01- Aménagement et revêtement de la route principale menant vers le centre-ville -Ain Fekka ( 3<sup>ème</sup> Tranche )**

**02- Revêtement route reliant zone fidh zouaya en route bouthi sayeh ( 2<sup>ème</sup> Tranche Sur 5.5 km )**

Les entreprises qualifiées titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie 04 et plus activité principale "travaux publics" qui sont intéressées par le présent avis peuvent se présenter auprès de la commune de Ain Fekka (service des marchés) à la parution de cet Avis, pour y retirer les cahiers des charges contre paiement de la somme de 4.000.00 DA de frais de participation. les offres seront déposées au niveau du (service des marchés).

La date de limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel le dépôt des offres sera 08 :00 h à 12 :00h , dans une enveloppe fermée comportant 03 enveloppes séparées et bien fermées Les offres doivent être contenue dans trois enveloppes distinctes portant la mention (dossier de candidature) ( offre technique) ou ( offre financière) selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne portant que la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE ET COMMUNALE  
DE AIN FEKKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPCITES MINIMALES  
N° : 01/2024

**Projet :** .....  
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Ces offres doivent être déposés dans les délais prévus auprès de Monsieur le PAPC de Ain Fekka, Accompagnés des documents suivants :

#### D- Dossier de candidature :

- 1- Déclaration de candidature signée et cachetée et date.
- 2- Déclaration de probité signée et cachetée et date.
- 3- Copie de statut pour les entreprises.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
5. Un copie de dépendance du certificat d'entreprise
6. Capacités financières moyens financiers justifiées par les bilans références bancaires pour les 03 dernières années
7. Capacités techniques, moyens humains et matériels et références professionnelles pour les 03 dernières années délivrées par les entrepreneurs des projets signés par le responsable qui a signé l'offre ou la convention.
8. Copies Certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie 4 et plus , activité principale construction ou travaux publics.
9. Copie du Registre de commerce
10. L'extrait de Casier judiciaire n°3 original (extrait du gérant , cas pour les entreprises) valable le jour de l'ouverture.
11. Numéro d'identification fiscal.
12. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés 2023
13. Extrait de rôles, néant ou tableau valable en date de l'ouverture des enveloppes .
14. Copies des mises à jour (CNAS, CASNOS et CACOBATPH) , actualisée..
15. planning de travaux et calendrier de réalisation.

#### II- Offre technique :

- 1- Déclaration de souscrire signée, datée et cachet
- 2- Cahier des charges signé, daté et cachet
- 3- cahier des directives, signé, daté, et cachet
- 4- Requête technique justificative.

#### III- Offre financière :

- 1- Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
- 2 - Le devis quantitatif et estimatif signé de et cachette
- 3- Le bordereau des prix signé, daté et cacheté.

**NB :** cet avis d'appel d'offre est considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des soumissions au siège principal de la commune de Ain Fekka, la date de dépôt des offres est fixes au dernier jour de l'appel d'offres à : 12 :00 h ,  
- L'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14 :00 h .  
- Au cas où la journée d'ouverture coïncide avec une journée fériée ; l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant et la même heure.  
- Validité des offres est de 100 jours .

L'EXPRESS DU 29/09/2024

ANEP : N° 2416030261

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



**L'express le quotidien**  
@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

**À propos** Voir tout

L'express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.l'expressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressquotidien2021@gmail.com

Journal

**Suggérer des modifications**

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

**Créer une publication**

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 81 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien 11 min

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien 14 h

**Transparence de la Page** Voir tout

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

FESTIVITÉS DU 70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

# Rebiga s'enquiert à Oran des préparatifs de l'œuvre historique «l'âme de l'Algérie»

Cette œuvre artistique historique, du réalisateur Ahmed Rezak, s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits pour préserver la mémoire collective et le patrimoine historique algérien.

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droits Laïd Rebiga s'est enquis, jeudi au village méditerranéen d'Oran, des préparatifs en cours de l'œuvre historique "l'âme de l'Algérie", qui intervient dans le cadre des préparatifs des festivités du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. Cette œuvre artistique historique, du réalisateur Ahmed Rezak, s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits pour préserver la mémoire collective et le patrimoine historique algérien, à travers des œuvres artistiques dignes du statut de la glorieuse guerre de libération avec ses dimensions humaines et de libération, a souligné à la presse M. Rebiga, en marge de sa visite des ateliers de chorégraphie, de scénographie, d'équipement et d'écriture, ainsi que du studio d'enregistrement de cette épopée artistique, qui raconte les différentes époques historiques qu'a connu l'Algérie, jusqu'à la glorieuse guerre de Libération. Cette œuvre colossale, a ajouté le ministre, intervient en "concrétisation des orientations de l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la préservation de la mémoire nationale, et l'importance extrême accordée à cet aspect, ainsi que pour concrétiser, une fois de plus, la grandeur du peuple algérien, qui a déclenché la plus grande révolution de l'histoire contemporaine et l'adhésion de son peuple à son indépendance et à son unité". Cette œuvre artistique entre aussi dans le cadre des efforts du ministère visant à préserver la mémoire collective, en produisant des œuvres artistiques et historiques qui documentent la mémoire du peuple algérien. Incarnant cette tendance liée à la préservation de la mémoi-

re nationale, une stratégie a été élaborée, qui comprend de nombreuses étapes fondamentales, à l'instar de la tenue de plusieurs conférences nationales et internationales sur l'histoire de l'Algérie et des activités artistiques. "Le ministère s'est dirigé vers la production audiovisuelle en réalisant plusieurs films historiques sur le parcours de plusieurs symboles nationaux, durant la guerre de libération et durant la résistance populaire et le mouvement national", a indiqué le ministre, ajoutant que cette stratégie comprend l'utilisation des technologies modernes et de la numérisation pour produire davantage d'œuvres visant à faire connaître la glorieuse guerre de libération et à préserver la mémoire collective. Dans ce contexte, le ministère "lance le premier jeu électronique, le premier novembre prochain, qui est un jeu soigneusement étudié et consacré à notre histoire et l'identité nationale, et sa réalisation a été entreprise par un groupe de jeunes maîtrisant le jeu d'intelligence sociale et les hautes technologies", selon Laïd Rebiga. Une carte nationale numérique des monuments, basée sur des technologies très modernes sera également lancée, prochainement, incluant les moindres détails, qu'il s'agisse du découpage administratif de l'Algérie, de ses sites archéologiques et des événements historiques, de ses personnalités, entre autres, en plus de la première exposition numérique, qui sera lancée au cours de cette période, mettant en valeur les différentes époques et figures historiques du pays", a ajouté le ministre. A propos de cette œuvre historique, le réalisateur Ahmed Rezak a fait part à la presse, en marge de cette visite, de sa joie pour cette coopération avec le ministère des Moudjahidine et Ayants-



droits, "qui produira ainsi une grande épopée et une œuvre artistique des plus importantes jamais réalisées, à ce jour, pour immortaliser la mémoire collective du peuple algérien, qui est l'objectif escompté pour mettre en exergue plusieurs étapes de notre histoire qui recèle des événements immortels et des personnalités historiques influentes". Cette œuvre historique, qui sera projetée à la coupole d'Alger, le 1er novembre prochain, comprend la participation de plus de 700 artistes algériens et plus de 200 techniciens, avec la participation d'artistes de Libye, du Yémen, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, d'Egypte et d'autres pays, selon M. Rezak. Pour sa part, M. Brahim Seddiki, encadrant l'atelier d'écriture, a souligné que plusieurs écrivains et poètes algériens venant de différentes régions du pays ont participé à l'écriture du texte et du contenu de cette épopée. L'acteur libyen Ali Ahmed Salem a également exprimé sa fierté de partici-

per à une œuvre épique importante, qui incarne la plus grande révolution inspirante de l'histoire contemporaine. Quant à l'artiste algérienne Amal Wahby, elle a affirmé que sa participation à cette œuvre dans le rôle de "Mère Algérie" est un honneur et une étape qui s'ajoutera à son parcours artistique".

EL-MÉNIAË

## Une vingtaine de projets touristiques validés

Une vingtaine de nouveaux projets touristiques ont été validés par le ministère du tourisme et de l'artisanat au profit de la wilaya d'El-Méniaâ, devant renforcer les installations du secteur dans cette jeune wilaya, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale du tourisme (27 septembre). Parmi ces projets figure l'étude, la réalisation et l'équipement du siège de la direction du Tourisme et de l'artisanat dans la nouvelle ville d'El Méniaâ, la réalisation et l'équipement de la maison de l'artisanat et des métiers, l'étude et la création d'une zone d'extension touristique (ZET) à l'entrée nord de la ville d'El-Méniaâ, qui s'étendra sur une superficie de 34 hectares, dont les travaux devraient être lancés au début de l'année prochaine, a déclaré, le directeur du secteur, Labssir Smail. Il s'agit également de la concrétisation de 17 projets touristiques, dont cinq ont connu le lancement de leurs travaux (hôtels, camps touristiques et autres), totalisant plus de 1.200 lits, et devant générer 400 postes d'emploi, a indiqué le même responsable. Ces futurs projets touristiques dont a bénéficié la wilaya d'El Méniaâ permettront de promouvoir davantage le secteur d'autant le nombre de touristes la région, notamment durant la saison du tourisme saharien est de plus en plus croissant, a-t-il ajouté. La wilaya recense actuellement trois hôtels, six dortoirs, totalisant 197 chambres avec 423 lits, répartis sur les communes d'Meniaâ et Hassi El Gara, qui accueillent chaque année des milliers de touristes locaux et étrangers, a fait savoir M. Labssir. Elle compte également six agences de tourisme et de voyages. Par ailleurs, plus de 35.000 touristes, dont 1.034 touristes étrangers, ont afflué vers la région en 2023, pour visiter les différents sites et circuits touristiques que recèle la wilaya d'El Méniaâ.

MASCARA

## Commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida

Plusieurs activités ont été organisées, jeudi au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida de la ville de Mascara, survenue le 26 septembre 1956. Ces activités, organisées par la direction des Moudjahidine et Ayants-droits, en collaboration avec le musée, comprennent des expositions de photos et de

documents mettant l'accent sur les événements de cette opération Fida menée par l'Armée de libération nationale (ALN) contre la police du colonisateur français, au centre-ville de Mascara. Ces expositions ont connu la présence de chercheurs en histoire de la glorieuse guerre de libération et de professeurs de l'université Mustapha Stambouli de Mascara. A cette occasion, un aperçu histo-

rique sur cette opération Fida a été présenté par un cadre de la direction précitée.

L'opération Fida a permis de jeter une grenade par le Moudjahid Belkacem Ali, membre de l'ALN, qui activait dans la 6e région de la wilaya V historique, sur des éléments de la police coloniale française, causant la mort de trois d'entre eux et blessant huit autres policiers.

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

## Diverses manifestations pour valoriser le potentiel touristique

Des manifestations valorisant les potentialités touristiques et artisanales des wilayas de Ouargla et Tamanrasset ont été organisées dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), ont indiqué jeudi des responsables des directions locales du Tourisme et de l'Artisanat (DTA). Dans la wilaya d'Ouargla, la DTA a organisé, en coordination avec la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM), une exposition de produits artisanaux, dont la vannerie, la tapisserie, le tissage traditionnel, la parfumerie et la pâtisserie, en plus de l'art culinaire local.

La manifestation, à laquelle ont pris part des agences de voyages et de tourisme, a donné lieu à la distribution de dépliants

riches en informations sur les structures hôtelières existantes dans la région, de la carte des circuits touristiques agréés, à l'instar des circuits "Safari" et Sir El-Wahat, en plus d'autres données sur les sites et monuments touristiques du territoire d'Ouargla, dont les vieux ksour, les anciens lieux de culte, les Forts, les dunes de sables et les Oases.

Les festivités commémoratives de la journée ont été marquées dans la wilaya de Tamanrasset par le lancement, par les autorités locales depuis le siège de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, d'une campagne de nettoyage et de réhabilitation des sites touristiques "Afilal" et "Assekrem", dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison touris-

tique, ont indiqué les organisateurs. Mettant à profit cette initiative, le directeur d'une agence de tourisme et de voyage, Regagda Abdelkader, a indiqué que "cette campagne permettra de restaurer les deux sites ciblés, à la satisfaction des touristes, en prévision de la prochaine saison". L'opérateur touristique Mohamed Zounga a estimé, pour sa part, que les campagnes de nettoyage des sites et monuments touristiques de la région visent à redorer le blason de ces lieux attirant de nombreux touristes. Les participants à cette campagne, acteurs associatifs et bénévoles, ont salué l'organisation de pareilles initiatives visant l'embellissement des sites touristiques pour permettre une bonne saison.

NOUVELLES RECOMMANDATIONS DE L'OMS

# Actualisation du vaccin contre la grippe dans l'hémisphère Sud

**L'OMS organise ces consultations avec un groupe consultatif d'expertes et d'experts provenant de ses centres collaborateurs et de ses laboratoires essentiels de réglementation pour analyser les données de surveillance des virus grippaux générées par le Système mondial OMS de surveillance de la grippe et de riposte (GISRS)...**

L'actualisation périodique des virus contenus dans les vaccins antigrippaux est nécessaire pour que les vaccins soient efficaces, car les virus grippaux évoluent constamment, y compris ceux qui circulent et infectent les êtres humains. Pour les populations les plus vulnérables (personnes âgées, malades, femmes enceintes, etc.), la vaccination contre la grippe saisonnière est le moyen le plus efficace pour se protéger. Si la vaccination ne permet pas toujours d'éviter la grippe, elle réduit le risque de complications graves ou de décès.

La composition du vaccin est actualisée chaque année en fonction des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle tient compte des virus qui sont le plus susceptibles de circuler pendant l'hiver suivant.

Les virus de la grippe se modifient de façon imprévisible et le vaccin est d'autant plus efficace

que les types de virus de grippe choisis pour le composer sont proches des souches qui circulent durant l'épidémie saisonnière. A cet effet, l'OMS éditte chaque année une recommandation sur la composition des vaccins, en février pour l'hémisphère Nord et en septembre pour l'hémisphère Sud. L'agence onusienne a ainsi annoncé les recommandations relatives à la composition virale des vaccins antigrippaux pour la saison grippale 2025 dans l'hémisphère Sud. L'annonce a été faite lors d'une séance d'information tenue à l'issue d'une réunion de 4 jours sur la composition des vaccins antigrippaux, réunion qui a lieu deux fois par an, une fois pour l'hémisphère Sud et une fois pour l'hémisphère Nord. L'OMS organise ces consultations avec un groupe consultatif d'expertes et d'experts provenant de ses centres collaborateurs et de ses laboratoires essentiels de réglementation pour analyser les données



de surveillance des virus grippaux générées par le Système mondial OMS de surveillance de la grippe et de riposte (GISRS). Les organismes nationaux de réglementation des vaccins et les sociétés pharmaceutiques utilisent les recommandations pour mettre au point, produire et homologuer les vaccins anti-

grippaux pour la saison grippale suivante. L'actualisation périodique des virus contenus dans les vaccins antigrippaux est nécessaire pour que les vaccins soient efficaces, car les virus grippaux évoluent constamment, y compris ceux qui circulent et infectent les êtres humains. Environ

un milliard de cas de grippe saisonnière sont enregistrés chaque année, dont 3 à 5 millions de cas sévères. La maladie entraîne également de 290 000 à 650 000 décès liés à des troubles respiratoires. La campagne de vaccination est prévue à partir du mois d'octobre.

A.B.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

**13 morts et 457 blessés en une semaine**



Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 457 autres ont été blessées dans 398 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 17 et le 23 septembre 2024, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Par rapport à la semaine précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+2) et de morts (+2) et d'une baisse du nombre de blessés (-13), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (94%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, selon les données des mêmes services. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

## RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

### L'intérêt majeur que l'Algérie accorde à ce phénomène mis en exergue

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a mis en avant, en marge de sa participation à la 79e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, «l'intérêt majeur» que l'Algérie accorde au phénomène de résistance aux antimicrobiens, soulignant la «nécessité impérieuse» d'en trouver des solutions durables, indique, vendredi, un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée, jeudi, lors de la séance publique de la réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens, M. Saihi a affirmé que la lutte contre ce phénomène «reste un défi sanitaire et de développement majeur, étant classé parmi les dix (10)

principales menaces sanitaires mondiales auxquelles l'humanité est confrontée». «L'Algérie accorde un intérêt majeur au phénomène de résistance aux antimicrobiens», en témoigne les nombreuses mesures prises en ce sens, telles que la création de la Commission nationale pluridisciplinaire et la mise en œuvre du Plan national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, a déclaré le ministre. Et d'ajouter que l'Algérie suit ce phénomène au niveau international avec «un intérêt extrême», précisant que notre pays joue un rôle clé à travers l'Institut Pasteur d'Algérie, dans le Système mondial de surveillance de la résis-

tance aux antimicrobiens», en sus de ses efforts soutenus dans le cadre du Réseau algérien de surveillance de la résistance aux antibiotiques, où l'Institut Pasteur constitue un pôle central dans ces efforts en tant que laboratoire de référence». «Il est clair que trouver des solutions durables à cette crise mondiale n'est plus un simple choix mais une nécessité impérieuse pour protéger la santé des nouvelles générations, et assurer le bien-être de l'humanité», a soutenu le ministre, ajoutant que «faire face à ces défis requiert un engagement collectif et une action commune afin de garantir un avenir plus sûr et durable pour tous».

BOUMERDÈS

## Découverte de nouveaux vestiges et pièces archéologiques sur le site Mers Eddadjadj

De nouveaux vestiges et pièces archéologiques ont été découverts par l'équipe de recherche et d'exploration de l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, sur le site archéologique Mers Eddadjadj de Zemmouri, à l'est de Boumerdès, selon une source de l'Institut. Ces découvertes ont été faites au titre des fouilles archéologiques lancées le 17 du mois en cours pour une durée de 15 jours, par une équipe de recherche composée d'une trentaine d'enseignants, chercheurs et étudiants, a indiqué à l'APS l'experte Aicha Hanafi, cheffe de l'équipe de recherche. Elle a ajouté que les premiers travaux de sondage et de fouilles de ce site ont été réalisés en 2017, en application de la décision ministérielle de 2016 portant sur son classement en tant que monu-

ment et réserve archéologique nationale. «Les fouilles se poursuivent à raison d'une opération par an», a-t-elle précisé. L'experte a cité parmi les plus importantes découvertes lors de ces fouilles, une grande habitation, une cour et un puits de cinq (5) m de profondeur, remontant probablement aux IVe et VIe siècles de l'hégire. A cela s'ajoutent des pièces en céramique, des ustensiles de cuisine en fer et en poterie et des anneaux de fer utilisés pour frapper aux portes, entre autres. A noter que ce site est formé de couches souterraines archéologiques relevant de différentes époques préhistoriques et historiques, jusqu'à l'ère islamique, soit vers les IVe et VIe siècles de l'hégire (entre le Xe et XIIe siècle de l'ère chrétienne). D'après les

opérations de prospection réalisées en son sein et des sources et références historiques, le site renferme la ville historique de Mers Eddadjadj remontant à l'époque islamique. Cette ville a été construite sur les ruines du port antique «Rusubikari», une importante ville de la Maurétanie césarienne, construite sur les ruines d'un comptoir de négoce de l'époque des carthaginois, au VIe siècle avant J.-C. En 1225, la ville fut l'objet d'une attaque militaire de la part de Yahia Ben Abi Ghania El Miourki, qui avait conduit une importante révolte contre les Almohades, en détruisant leurs villes et forts, dont cette cité qui fut dès lors ensevelie sous le sable pour des siècles, avant sa mise au jour en 2006, selon les mêmes références historiques.

# Shigeru Ishiba, nouveau Premier ministre du Japon

**Shigeru Ishiba s'exprime avant le second tour des élections à la direction du Parti libéral-démocrate (PLD), le vendredi 27 septembre 2024, au siège du parti à Tokyo. Shigeru Ishiba, qui en était à sa cinquième tentative, a battu Mme Sanae Takaichi, qui ambitionnait d'être la première femme à occuper ce poste, en finale de cette élection, à laquelle Fumio Kishida a décidé de renoncer, abandonnant de facto son poste de chef du gouvernement.**



Visiblement ému à l'annonce des résultats, M. Ishiba a enlevé ses lunettes pour rapidement essuyer quelques larmes. «Le président (du PLD) Kishida a pris la décision de regagner la confiance du peuple afin que le PLD puisse renaître. Nous devons répondre à cette décision comme un seul homme. Je ferai de mon mieux pour dire la vérité avec courage et sincérité, et pour faire de ce pays un endroit sûr et sécurisé où chacun peut à nouveau vivre avec le sourire», a-t-il déclaré dans la foulée devant les membres du PLD. Ce changement de Premier ministre ne devrait cependant pas avoir de conséquences majeures sur la politique actuelle du Japon. M. Ishiba, qui prendra officiellement ses fonctions de chef du gouvernement le 1er octobre, devra gérer les tensions internationales avec les très actifs voisins chinois et nord-coréens et faire face aux mêmes problématiques internes d'un pays englué dans une économie qui peine à repartir. Des membres du parti à l'élection présiden-

tielle du Parti libéral démocrate (PLD) dans la ville de Nagoya, préfecture d'Aichi, le 27 septembre 2024. Des membres du parti à l'élection présidentielle du Parti libéral démocrate (PLD) dans la ville de Nagoya, préfecture d'Aichi, le 27 septembre 2024. Tensions régionales. Les relations entre le Japon, allié des Etats-Unis, et la Chine connaissent régulièrement des périodes de tension, alimentées par des ambitions géopolitiques rivales, des querelles territoriales en mer de Chine orientale et de vives rancœurs historiques. Et les nombreux incidents militaires de ces derniers mois sont venus alourdir encore un peu les relations entre les deux pays. À l'image du récent et inédit passage d'un porte-avions chinois entre des îles japonaises auquel Tokyo a répliqué en faisant traverser pour la première fois aussi le détroit de Taïwan par l'un de ses navires de guerre. «Le développement sain, régulier et à long terme des relations Chine-Japon sert les intérêts fondamentaux des deux

peuples. C'est le seul choix approprié», a réagit Lin Jian, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. A l'issue du 2e tour, auquel participaient les députés du PLD et les bureaux locaux, M. Ishiba a obtenu 215 voix contre 194 pour sa très conservatrice rivale de 63 ans.

Agé de 67 ans, l'ancien ministre de la Défense et de l'Agriculture, populaire auprès des électeurs, avait tenté en vain à quatre reprises de devenir chef du parti. Mais son impopularité auprès de ses collègues parlementaires - dont les voix étaient primordiales pour cette élection à deux tours - l'avait grandement desservi jusque-là. Juste et équitable. «Le mécon-

tentement du public envers le PLD s'accroît, et la tendance est en faveur d'Ishiba et de son attitude jugée juste et équitable», avait expliqué Yu Uchiyama, professeur de sciences politiques à l'Université de Tokyo. Avec une vision ancrée dans la tradition et un désir de réformes profondes, celui qui fut longtemps considéré comme l'éternel numéro 2 a dit pendant cette campagne souhaiter s'attaquer à des problèmes sociaux difficiles tels que les réformes politique et agricoles et les questions de sécurité nationale. Dans ce pays qui n'a jamais eu de femme à la tête de son gouvernement, Sanae Takaichi représentait aussi une aile très conservatrice du parti.

Ancienne protégée de l'ex-Premier ministre Shinzo Abe, assassiné en juillet 2022, elle est une nationaliste appréciée des conservateurs dont les positions envers les voisins auraient pu irriter Pékin et Séoul.

M. Kishida, 67 ans et en poste depuis octobre 2021, a vu sa cote de popularité minée par l'inflation et par des scandales politico-financiers qui ont ébranlé le PLD. Durant son mandat, le dirigeant nippon a pris résolument parti pour l'Ukraine après l'invasion russe et s'est efforcé, avec le soutien des Etats-Unis, de renforcer la politique de défense japonaise face à l'affirmation de la Chine dans la région Asie-Pacifique.

## MEXIQUE

### La violence ordinaire, un immense défi pour la nouvelle présidente

La nouvelle présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, sera investie mardi. L'un des plus grands défis de son mandat, lutter contre la violence quotidienne qui gangrène la ville comme la campagne. Un membre de la Garde nationale est de service pendant une cérémonie au QG de la police locale à Acapulco, dans l'Etat du Guerrero, dans le sud du Mexique, le 11 septembre 2024. Mi-septembre à Acapulco, la capitale touristique sur le Pacifique, une fusillade fait deux blessés dans un bar du front de mer. Fin août, une tête humaine avait été abandonnée au même endroit. Joint par messagerie, un responsable du bar coupe court aux questions. Hypothèse des observateurs locaux : il refuse de payer son «loyer» à l'un des deux gangs locaux. Violence quotidienne. Juste en retrait du front de mer, le quartier d'El Progreso est l'un des plus touchés par la violence. Un homme a été tué dans une cordonnerie il y a quelques jours, raconte un habitant. «C'est quotidien», soupire-t-il, avant de rejoindre sa fille. «Six assassinats à Acapulco», titrait le 10 septembre le journal El Sur. «Soit un total de 26 crimes pour ce mois, présumés liés au crime organisé», ajoutait le média local, sans nommer les deux gangs locaux qui se disputent le marché de l'extorsion et de la drogue. En plein centre d'El Progreso, c'est jour de fête au QG de la police municipale. Sous un soleil de plomb, la maire, Abelina Lopez Rodriguez, remet des uniformes neufs aux agents. Dans son discours, pas un mot sur la violence.

«Hier, nous avons réussi à payer la moitié de l'aguinaldo (prime de fin d'année)», préfère-t-elle se féliciter. «Acapulco est un paradis», certifie-t-elle à l'AFP. «Il faut continuer à travailler pour générer de meilleures opportunités pour nos policiers et pour la société», poursuit l'avocate de profession. «La paix se construit dans les cœurs». Corruption. La corruption vient d'un autre échelon de gouvernement, explique hors-micro son entourage. «Bien sûr» que les polices municipales peuvent être infiltrées par les gangs, répond à l'AFP le nouveau responsable de la sécurité publique, Eduardo Bailleres Mendoza. L'ancien militaire veut soumettre les agents à des tests antidopage aléatoires «pour éviter que le personnel soit aussi victime de l'usage de substances toxiques». Et donc sensible à l'appel des dealers. Un policier municipal touche 14.000 pesos mensuels (710 dollars), explique-t-il. A la veille du pont des fêtes de l'Indépendance mi-septembre, les hôteliers sont optimistes. Les touristes viendront, assurent-ils. Non loin d'Acapulco, à Coyuca de Benitez, un candidat a été tué à la veille des municipales du 2 juin. A quelque 150 kilomètres au nord de la station balnéaire, les habitants de Santa Rosa de Lima vivent sous la pression du gang local, la Familia Michoacana (la famille du Michoacan, du nom de l'Etat voisin). Drones. Le gang utilise depuis quelques mois des drones contre les communautés qui résistent à l'extorsion. Le 21 avril, ils ont jeté des bombes, plus de 20. Plu-

sieurs hectares de forêts ont été incendiés», raconte Azucena Rosas Garcia, responsable de la communauté de San Antonio Texas, dans les montagnes de la Sierra Madre. Elle montre des images qu'elle affirme avoir récupérées sur la carte mémoire d'un drone tombé à terre. Les enquêteurs ne sont venus que des mois plus tard, en août. Soudain, des hommes armés passent dans un pick-up rouge. Des milices d'autodéfense, explique Victor Espino Cortes, coordinateur des commissaires des communautés locales, racontant avoir lui-même été arrêté par la police en possession d'une arme. «Quand ça leur convient, la loi existe. Quand ça ne leur convient pas, ils ne l'appliquent pas», dit le responsable local, producteur d'avocats. «Ils ne nous défendent pas, ni ne nous laissent nous défendre». Coordination. Près de 200.000 personnes ont été assassinées en six ans sous le mandat du président sortant Andres Manuel Lopez Obrador. «AMLO» a misé sur des politiques sociales contre le crime organisé («des accolades, pas de fusillades», a-t-il résumé). Issue du même parti de gauche que lui, la présidente élue Claudia Sheinbaum s'est engagée à poursuivre la même politique, en y ajoutant plus de coordination entre les forces de sécurité et le parquet. Des dizaines de personnes ont été tuées depuis le 9 septembre dans le nord-ouest du Mexique où deux bandes rivales du cartel de Sinaloa règlent leurs comptes les armes à la main.

### A l'ONU, la paix avec l'Azerbaïdjan «à portée de main» pour l'Arménie

Le Premier ministre arménien a profité de la tribune de l'ONU, jeudi 26 septembre, pour porter un message d'optimisme sur la possibilité que les deux anciennes républiques soviétiques tournent la page après des décennies de conflit. Pour ce faire, Nikol Pachinian s'est dit prêt à consentir à une demande clé de Bakou, à savoir assurer les liaisons de transport vers l'Azerbaïdjan et la Turquie via le territoire arménien. Le ton tranche avec celui de l'an dernier quand les discussions étaient «dans l'impasse», a reconnu d'emblée le dirigeant. Il y a tout juste un an, l'Azerbaïdjan venait de reprendre le Haut-Karabakh, une enclave montagneuse sous souveraineté azerbaïdjanaise qui était majoritairement peuplée d'Arméniens. L'offensive n'avait duré que quelques jours et s'était déroulée pendant la grand-messe annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU, créant la stupéfaction parmi les diplomates occidentaux, en particulier Américains et Français alors très impliqués dans la médiation. Ils avaient assisté, impuissants, à l'exode de près de 120 000 Arméniens.

LIGUE 1 MOBILIS (2<sup>E</sup> JOURNÉE)

# Le MCA et le CRB souffrent, la JSK remporte le derby

**Champion d'Algérie en titre, le MC Alger a eu toutes les peines du monde lors du derby qui l'a opposé à la jeune équipe du Paradou AC qui a réussi à lui imposer le nul dans son antre de Ali-Ammar à Douéra, sur le score de un but partout.**

**A**urolé de sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions, le "Doyen" a buté sur une bonne formation du PAC, qui a démarré le nouvel exercice du bon pied en battant à la maison l'ASO Chlef (2-0). Les "Académiciens" ont ouvert le score à la 61<sup>e</sup> minute sur un penalty transformé par Adil Boulbina. Le MCA a réagi 3 minutes plus tard, avec un but signé Andy Delort, suite à un service de Mouali, l'ancien Paciste. Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Ahmed Aït Abdeslam dans le temps additionnel (90'+1). A l'instar du MCA, le CR Belouizdad, vice-champion, a raté son retour dans son antre du 20-Août 1955 d'Al-Annasser, après le nul concédé face à l'ES Sétif (0-0). L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Sli-



mani, de retour à la maison belouizdadie après 11 ans d'exil à l'étranger, a joué l'intégralité de la rencontre mais sans pour autant secouer les filets. De son côté, l'Entente, vainqueur lors de la journée inaugurale à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), parvient à confirmer ses ambitions, et revient avec un point précieux.

## LE MCEB DÉJÀ DANS LE DOUTE

A l'occasion du premier match disputé au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, inauguré le 10 juillet dernier, la JSK a fait honneur à son rang, en signant

le premier succès dans son nouveau fief, en battant son voisin et nouveau promu l'Olympique Akbou (2-1). Les coéquipiers du capitaine Mebarakou ont été cueillis à froid, après une ouverture du score signée Boualia dès la 2<sup>e</sup> minute de jeu. Mais la formation d'Akbou a réussi à

remettre les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Haroun peu avant la pause (39<sup>e</sup>). En seconde période, les "Canaris, poussés par un public des grands jours, a réussi à reprendre l'avantage grâce au transfuge de la JS Saoura Aïmen Abdelaziz Lahemri (63<sup>e</sup>). La seule victoire en déplacement lors de cette première partie des matchs de la 2<sup>e</sup> journée a été l'œuvre de l'US Biskra, vainqueur sur le terrain du MC El-Bayadh (1-0), grâce à sa nouvelle recrue estivale Saâd Abdeldjalil. Rien ne va plus en revanche chez le MCEB, qui concède sa deuxième défaite, en autant de matchs, après celle face à l'ESS. Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a réalisé l'essentiel en imposant le nul à l'ASO (0-0), dans son antre du stade Boumezzrag de Chlef. Les Chélifiens, battus d'entrée à Alger face au PAC, échouent ainsi à se racheter devant leur public.

Marouane A.

LIGUE 2 AMATEUR (G<sup>R</sup>. CENTRE-OUEST - 2<sup>E</sup> JOURNÉE)

## L'ASMO et Oued Sly en tête

L'ASM Oran et le MCB Oued Sly ont confirmé leur bon début de saison en décrochant un deuxième succès de rang, respectivement, devant le SKAF Khemis Miliana (1-0) et le MC Mécheria (2-1), pour le compte de la deuxième journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, également marquée par la victoire (2-0) de la JS El Biar dans le choc des promus contre l'US Béchar Djedid. Seuls vainqueurs lors de la première journée, le MCB Oued Sly et l'ASM Oran (1<sup>er</sup>, 6 points) ont enchaîné avec des succès en déplacement face au MC Mécheria (15<sup>e</sup>, 0 point) et le SKAF (8<sup>e</sup>, 1 pts), confirmant ainsi leur ambition de jouer les premiers rôles dans la course à l'accèsion.

De son côté, le GC Mascara (3<sup>e</sup>, 4 pts) a décroché son premier succès de la saison à domicile en s'imposant (1-0) devant le RC Kouba (1 pts), qui enregistre son deuxième faux pas de la saison, après le match nul à domicile face

au NAHD (0-0) lors de la première journée. L'ES Ben Aknoun (4 pts) a également réussi à revenir avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le WA Mostaganem (1-0), qui compte un match en retard face au SC Mécheria, programmé le mardi 1<sup>er</sup> octobre. Dans cette deuxième journée, marquée par quatre victoires à l'extérieur, la JSM Tiaret (4 pts) a su tirer son épingle du jeu en allant s'imposer malgré l'infériorité numérique en fin de rencontre chez le CR Témouchent (0-1), alors que la JS El Biar (4 pts) a décroché sa première victoire de la saison en s'adjugeant le duel des promus contre l'US Béchar Djedid (2-0). Pour sa part, l'ESM Koléa (7<sup>e</sup>, 3 pts) a battu le RC Arbaâ (2-0).

R.S.

ARABIE SAOUDITE

## Aouar buteur et passeur face à Al Khaleej

Rapidement devenu l'un des meilleurs joueurs d'Al-Ittihad, Housseem Aouar s'est montré décisif une nouvelle fois en championnat, avec un but et une passe décisive contre Al-Khaleej.

Si les coéquipiers de Housseem Aouar se sont montrés très dangereux en première période, ce sont étonnamment les visiteurs qui ont réussi à marquer en premier, leur permettant de revenir aux vestiaires avec l'avantage au score (0-1).

En deuxième mi-temps, Al-Ittihad, pressée de revenir à la marque, égalise grâce à Benzema qui profite d'une passe déci-

sive d'Aouar. Les deux anciens lyonnais avaient déjà démontré parfaitement s'entendre en dehors des terrains (1-1). Quelques minutes seulement après ce but, Housseem Aouar coupe au premier poteau un centre de son coéquipier et redonne l'avantage aux siens d'une belle tête piquée (2-1). Les hommes en jaune n'en resteront pas là et inscriront deux autres buts (4-1 score final) qui, en plus d'assurer leur victoire, leur permettent de ravir la première place au classement général juste devant Al Hilal. Tout va pour le mieux pour Aouar en Arabie Saoudite !

CYCLISME

## Amine Hamzaoui reprend l'entraînement

Le jeune cycliste algérien Mohamed Amine Hamzaoui, bien que toujours plâtré au poignet gauche, a repris le chemin des entraînements tout récemment, pour commencer à préparer son retour à la compétition, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Hamzaoui a été victime d'une vilaine chute le 22 septembre courant, lors d'une course d'entraînement à Bavegem

(Belgique), où il se trouvait en compagnie de la sélection nationale pour préparer les Mondiaux 2024 sur route, actuellement en cours à Zurich (Suisse). Il a été transféré d'urgence dans un centre hospitalier de la région, où les examens médicaux ont révélé une petite fissure au niveau du poignet gauche, ce qui a nécessité la pose d'un plâtre. Une blessure lourde de conséquences, car elle a privé Hamzaoui de participation à

ces championnats du monde, et la direction technique nationale a choisi de le remplacer par Salah Hamzioui, qui a été associé à Abdelhamid Charhabil à Zurich. Leur compatriote Slimane Badlis a été victime, lui aussi, d'une chute mercredi dernier, pendant qu'il disputait le relais-mixte des Mondiaux 2024 à Zurich, mais il s'en est finalement bien sorti, car après les examens passés à l'hôpital, ces blessures ont été jugées superficielles.

MONDIAUX 2024 JUNIORS DE JUDO

## L'Algérie avec trois judokas au rendez-vous de Douchanbé

La sélection algérienne (juniors/garçons) de judo est à pied d'œuvre à Douchanbé (Tadjikistan), pour prendre part aux championnats du monde individuels de la catégorie, prévus du 2 au 5 octobre 2024. Les trois athlètes algériens engagés dans cette compétition sont : Ayoub Benlaribi et Abdelhak Oussama Hezil, qui concourront dans la catégorie des moins de 66 kilos, ainsi qu'Abdelislam

Belbelhout, en lice dans la catégorie des moins de 73 kilos. Le Directeur technique national Abdelmalek Aït Moufok s'était présenté à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger juste avant l'embarquement vendredi matin de la sélection nationale pour le Tadjikistan. Il a longuement discuté avec les jeunes judokas et leur a donné quelques consignes, avant de leur souhaiter bonne chance, selon un

communiqué de l'instance fédérale. Selon les organisateurs, 539 judokas (292 garçons et 247 filles), représentant 67 pays des cinq continents, ont confirmé leur participation à cette compétition planétaire. Les grandes nations de judo, comme le Japon, la France et le Brésil ont engagé 18 judokas chacune, alors que certains pays ne participeront qu'avec un seul athlète.

COUPE D'ALGÉRIE DE BOXE (ESPOIRS/SENIORS)

**Constantine accueillera la compétition du 9 au 17 octobre**

La Coupe d'Algérie (Espoirs/Seniors) de boxe se déroulera du 9 au 17 octobre prochain, à la salle omnisports Mohamed Belkacem Berchache de Constantine, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Cette compétition est ouverte uniquement aux messieurs, et le dernier délai pour y confirmer l'engagement a été fixé au 5 octobre, soit quatre jours avant le début des premières épreuves. Les Ligues participantes à cette compétition n'auront le droit d'engager qu'un seul boxeur par catégorie d'âge et par catégorie de poids, mais les Ligues qui occupent les trois premières places sur le plan national auront le droit d'engager deux pugilistes par catégorie d'âge et par catégorie de poids. Il s'agit des Ligues de wilaya d'Alger, Béjaïa et Boumerdes chez les Espoirs, et celles d'Alger, Bouira et Boumerdes chez les seniors, a-t-on détaillé de même source. "La compétition se déroulera en trois rounds de trois minutes chacun, avec une pause d'une minute entre chaque round, aussi bien pour les espoirs que pour les seniors" ont ajouté les organisateurs.

FRANCE

# Le PSG reprend ses bonnes habitudes

**Un Paris SG séduisant a dominé Rennes 3-1 vendredi soir pour la 6<sup>e</sup> journée de Ligue 1, laissant derrière lui deux matches poussifs pour préparer au mieux le choc à Londres contre Arsenal mardi en Ligue des champions.**

L'équipe entraînée par Luis Enrique met la pression en tête du classement sur Monaco et Marseille (16 points contre 13). Le PSG ne pouvait pas rester sur les deux matches très moyens contre Gérone (victoire à l'arraché 1-0) et à Reims (égalité au forceps pour le 1-1), avant l'un de ses déplacements les plus compliqués de la saison à Londres contre Arsenal. L'opposition n'a probablement pas été aussi féroce qu'elle le sera mardi mais le PSG a bien réagi à ce coup de mou qui était venu interrompre un départ de saison canon. Paris a été dynamique au milieu, incisif dans l'animation offensive. Et ce malgré les ratés qui ont d'abord plombé le bilan parisien, comme cette improbable reprise à bout portant sur la barre d'Achraf Hakimi, malgré le centre offrande de Bradley Barcola. Ousmane Dembélé, efficace depuis le début de la saison (quatre buts), a croqué deux frappes et oublié de faire la passe à ses coéquipiers démarqués. En revanche, c'est lui qui a parfaitement décalé Bradley Barcola qui a trouvé le petit filet, après avoir aidé Joao Neves à récupérer le ballon sur la ligne médiane dans les pieds de l'imprudent Christopher Wooh (1-0, 30).

## INSUFFISANCES

Barcola, auteur d'un doublé sur un centre parfait de Hakimi (3-0, 68), a aussi été à l'origine du second but (58) en enroulant une frappe sur le poteau, avant la tête plongeante victorieuse de Lee Kang-in, préféré à Randal Kolo Muani à la pointe de l'attaque en l'absence de Gonçalo Ramos et Marco Asensio. Pour l'anniversaire de ses 20 ans, Joao Neves, arrivé cet été au club, a encore fait forte impression au point de paraître



déjà le taulier dans ce secteur du jeu, au moins lorsque Vitorinha n'est pas là comme vendredi soir. Entre récupérations, tacles, coups de pression et passes bien senties, Joao Neves s'est même permis un coup du sombrero en deuxième période. Le bilan est moins glorieux en défense, gagnée par moments lors du premier acte par la fébrilité, avec plu-

sieurs dégagements non maîtrisés, Marquinhos ou Lucas Beraldo parfois pris à revers... Ayant identifié les insuffisances aériennes de son adversaire, Rennes a tenté de mettre le PSG en difficulté dans ce domaine, en particulier sur les coups de pied arrêtés. Le but d'Arnaud Kalimuendo sur pénalty (75) est d'ailleurs venu d'une main de Beraldo sur corner.

Il y a aussi eu juste après un sacré flottement lors de deux corners consécutifs, obligeant pour le premier le gardien Matvey Safonov, aligné pour la 3<sup>e</sup> fois en l'absence de Donnarumma, à sortir difficilement le ballon. Autant d'avertissements pour le PSG avant le déplacement mardi à Arsenal, doté d'un entraîneur spécialisé sur les coups de pied arrêtés.

ITALIE

## L'AC Milan se déchaîne et enchaîne

L'AC Milan a surclassé Lecce 3 à 0 en inscrivant ses trois buts en cinq minutes pour signer sa troisième victoire consécutive en ouverture de la 6<sup>e</sup> journée du Championnat d'Italie. Cinq jours après avoir remporté pour la première fois depuis deux ans le derby contre l'Inter (2-1), le Milan a confirmé son regain de forme. Il a certes fallu attendre la fin de la première période pour qu'il concrétise sa nette domination face au 17<sup>e</sup> de Serie A, mais l'équipe de Paulo Fonseca, survoltée, a alors régalié ses tifosi grâce à

Alvaro Morata (38<sup>e</sup>), Théo Hernandez (41<sup>e</sup>) et Christian Pulisic (43<sup>e</sup>). Après la pause, les Rossoneri ont levé le pied, avant d'être réduits à dix à la 80<sup>e</sup> minute avec l'exclusion du jeune Davide Bergamini. "Nous sommes contents de ce résultat, nous sommes sur la bonne voie, mais il faut continuer ses efforts", a déclaré Morata sur la plateforme DAZN. "La victoire dans le derby nous a donné de la confiance, la victoire de ce soir est aussi importante, tout n'a pas été parfait, mais les joueurs ont su trouver les solu-

tions", s'est réjoui son entraîneur Paulo Fonseca. Grâce à ce troisième succès de suite en championnat (4-0 contre Venise et 2-1 contre l'Inter), l'AC Milan s'est replacé provisoirement à la 2<sup>e</sup> place, à égalité de points avec le Torino (11 pts). L'AC Milan semble être sorti, donc, de la crise où l'avait plongé sa déroute à domicile contre Liverpool en Ligue des champions (3-1). Il lui reste maintenant à confirmer face à un client, le Bayer Leverkusen, mardi lors de la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue des champions.

BRÉSIL

## Vanderson et Abner appelés pour les qualifications sud-américaines

Il y aura trois représentants de la Ligue 1 au sein de la Seleçao pour ses deux prochains matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. En plus du Parisien Marquinhos, un des cadres de cette équipe du Brésil et donc logiquement convoqué, Abner et Vanderson, respectivement de l'AS Monaco et de l'Olympique lyonnais, ont été retenus par le sélectionneur Dorival Junior. Abner, 24 ans, a été appelé pour la première fois. Le défenseur brésilien est récompensé pour son bon début de saison avec les

Gones, chez qui il a signé pour cinq ans cet été en provenance du Real Betis. Vanderson, 23 ans, a lui déjà disputé deux matches en équipe nationale l'an dernier. A noter que Beraldo, qui était resté sur le banc lors des deux derniers matches, n'a pas été convoqué. En attaque, les quintuples champions du monde auront à nouveau à disposition leur trio du Real Madrid (Vinicius, Rodrygo et Endrick), ainsi que les revenants Raphinha, auteur d'un bon début de saison avec le Barça, et Gabriel Marti-

nelli (Arsenal). A Santiago, face au Chili, le 10 octobre, puis à domicile contre le Pérou, le 15, à Brasilia, le Brésil tentera de se relancer face aux deux derniers du classement. La Seleçao a perdu quatre de ses cinq derniers matches (contre le Paraguay, l'Argentine, la Colombie et l'Uruguay) lors de ces éliminatoires. Ce qui fait pointer les quarts de finaliste des deux derniers Mondiaux à la cinquième place avec seulement dix points, soit un de plus que la place de barragiste (7<sup>e</sup>), actuellement occupée par le Paraguay.

LIGUE DES CHAMPIONS

## Le Barça sanctionné par l'UEFA pour «nazisme»

Une tape sur les doigts. Le FC Barcelone a été sanctionné par l'UEFA pour une banderole polémique déployée par ses supporters lors de la défaite à Monaco (2-1), le 19 septembre, en Ligue des champions. Sur cette banderole brandie dans une tribune de Louis-II, le message "Flick Heil" avait été affiché avec une typographie rappelant "Sieg Heil", un slogan nazi se traduisant littéralement par "Salut à la victoire". Sur le réseau social X, Elena Fort, porte-parole du club catalan, avait dénoncé un message "indigne" et "honteux". "Dégoûtant et triste que quelqu'un qui prétend aimer le club agisse de la sorte. Il y a une limite à tout. Cela ne peut plus se reproduire. Plus jamais", avait-elle réagi. En réaction, l'UEFA a décidé d'infliger une amende de 10.000 euros au Barça pour "racisme et/ou comportement discriminatoire". Autre sanction : le Barça s'est vu interdire la vente de billets à ses supporters pour son prochain déplacement européen, programmé le 6 novembre sur la pelouse de l'Etoile Rouge de Belgrade pour la quatrième journée de la Ligue des champions. Les deux prochains matches de C1 des Catalans sont programmés à domicile contre les Suisses des Young Boys (1<sup>er</sup> octobre) et le Bayern Munich (23 octobre).

MANCHESTER CITY

## Guardiola confirme la fin de saison pour Rodri

Gravement blessé, Rodri ne jouera plus cette saison. En conférence de presse vendredi, Pep Guardiola a confirmé le forfait du milieu de terrain espagnol jusqu'à la fin de l'exercice 2024-2025. Rodri a été touché aux "ligaments du genou droit" dimanche dernier face à Arsenal. "Malheureusement, Rodri a eu le pire diagnostic possible", a commenté Guardiola face aux médias à la veille d'un déplacement en Premier League à Newcastle. "Il a été opéré ce matin du

ligament croisé antérieur et d'une partie du ménisque. Cette saison est terminée pour Rodri.

La saison prochaine, il sera là." Joueur majeur de l'équipe manchesterienne quadruple championne en titre en Premier League, Rodri avait dénoncé avant cette partie contre les Gunners l'accroissement du nombre de matches par saison et ses conséquences sur la santé des joueurs. "Nous devons prendre soin de nous, nous sommes les personnages

principaux de ce sport, ou de ce business, peu importe comment vous l'appellez", avait expliqué Rodri, évoquant la possibilité d'une grève des joueurs. La saison dernière, Rodri a disputé 50 matches en club et 8 autres en sélection. L'international espagnol s'était blessé durant la finale de l'Euro 2024, qui a vu la victoire de la Roja. Le joueur de 28 ans avait loupé d'ailleurs le début de saison avec Manchester City en raison de cette blessure musculaire.

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4	■						■	
5								
6						■		
7			■					
8				■				
9	■							■
10						■		
11			■					
12				■				

## VERTICALEMENT

- A. Diligence.
- B. Ovation pour le vainqueur. Décor de jardin. Sans aucun doute.
- C. Stérilisées.
- D. Dommages du temps. Le dernier est bien élevé.
- E. Il sert à montrer. Membrane colorée de l'œil. Morceau de musique.
- F. Aspirai par le nez. Dans la main d'un travailleur. Blousé.
- G. Sur la rose des vents. Paroles de simples.
- H. Demandée avec insistance. Brésilien dans les cages.

## HORIZONTALEMENT

- 1. Tracer à grands traits.
- 2. La fille aux doigts de fée.
- 3. Bandage à la gomme. Un type.
- 4. Demanda avec humilité.
- 5. Adopta définitivement.
- 6. Frappé de stupeur. Initiales du matin.
- 7. Placé chez un notaire. Ustensile de bûcheron.
- 8. Héros de Virgile. Salut à Maria.
- 9. Déploie la marchandise.
- 10. Marque de rugbyman. Symbole du tantale.
- 11. Sans rien. Se préparer à mettre les voiles.
- 12. En prend et en laisse. Pays aux étoiles.

# LES MOTS FLÉCHÉS

INTOU- CHABLE MANQUE DE QUALITÉS	AFFICHER SON TROUBLE PSY- CHIQUE	GAZ À LA POMPE POSSESSIF	COMPOSI- TION DE PLÂTRE PROPHÈTE HÉBREU	CHEF DE BARDOTS LANGUE PARLÉE À TALLINN	CASSIERS SON PAYS EST DIVISÉ		
GRAVE MÉ- COMPTE	TEL UN JOUR TRÈS ATTENDU	PROBLÈME DE CELUI QUI SE FAIT TROP DE BILE	CE SONT ELLES QUI FONT L'HISTOIRE	PAS PLEIN NORD	INSTITUÉS EN RÈGLES		
ROULÉE DANS LA FARINE CHEVAL RACÉ	ANCIENNE CITÉ BELLE OVATION	CLUB RHO- DANIEN BAVARD ANONYME	IL GROUILLE DE PETITS POISSONS	ACCES- SOIRE D'ALPI- NISTE MINABLE	FERME- TURE PAR RUBAN TRAITE EN SALANT	BOUT D'UN ESPADON EN CE LIEU	ARGENT SYMBO- LISÉ QUI EST ARRIVÉ
INFIME PARTIE DE TEMPS EM- PAILLÉES	ORNE- MENT DE FÊTE RIVIÈRE	AVOIR DU MAL À FAIRE SON CHEMIN	IL DONNA UN SOUFFLE ÉPIQUE À ULYSSE	ARTICLE DE NOS VOISINS			




# SUDOKU

9	3	8		4		1	2	5
7				2				9
	5			8			6	
	1						3	
4	9						1	7
			5	3	1			
		2				4		
		6	9	1	4	3		
			2		8			

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AQUEDUC ASSORTI AUSCULTE AUSTRAL BANCO BARBELE BATACLAN CACATOES  
 DEPECE EMPENNAGE ESPERE ETALAGE GUAI HUISSERIE MINUTERIE MUTIN  
 NOYER PAPET PAYANT PLEURER PRETRISE TENU TESTEUR TOURTEAU TRAC

C	M	E	S	P	E	R	E	A	T	E	E
N	A	I	S	L	U	T	S	O	S	G	L
A	C	R	N	E	L	S	U	I	A	A	E
L	U	E	T	U	O	R	R	N	T	L	B
C	D	S	C	R	T	T	N	N	E	A	R
A	E	S	T	E	E	E	A	I	N	T	A
T	U	I	A	R	P	Y	R	C	T	E	B
A	Q	U	P	M	A	E	O	I	A	U	G
B	A	H	E	P	P	L	D	N	E	C	M

TOUAT, TAMENTIT, GAO, TOMBOUCTOU, AOUDOUGHAST ET CHENGUITTI

# Quand le Sahara était le centre commercial du monde

*La tradition la plus connue est celle relatant l'ascension au pouvoir de Soundiata Keïta qui a fait l'objet de nombreuses publications, dont Sunjata ou l'épopée mandingue de D.T. Niane ainsi que les travaux de l'historien Youssouf Tata Cissé, du griot Wa Kamissoko et de Siriman Kouyaté pour des écritures de la charte du Manden.*



Au XIII<sup>e</sup> siècle, le roi mandingue Soundiata Keïta (1190 - 1255) regroupe les peuples mandingues en amont du fleuve Niger. Il part alors à la conquête des territoires environnants et se constitue un vaste empire, l'empire du Mali.

Le Mali a été le berceau de trois grands empires : l'empire du Ghana, l'empire du Mali et l'Empire songhaï.

L'empire du Mali, ou Empire mandingue, était un État africain médiéval situé sur la route de l'Azalaï, dont l'économie reposait sur le commerce de l'or, du cuivre, du sel et des esclaves dans le cadre de la traite orientale. Fondé au XIII<sup>e</sup> siècle, il connut son apogée au XIV<sup>e</sup> siècle. Il serait à l'origine de la charte du Manden. Il s'étendait et englobait des parties des actuels Mali, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mauritanie. La bataille de Kirina, qui s'est déroulée en 1235, est l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest. Elle marque le moment où Soundiata Keïta, le fondateur de l'Empire du Mali, a vaincu Soumaoro Kanté, le roi du Sosso. Avant la bataille, l'Em-

pire du Sosso était l'une des puissances dominantes de la région, dirigée par le roi Soumaoro Kanté, connu pour sa tyrannie et ses pouvoirs mystiques. Il avait conquis plusieurs royaumes voisins, dont celui du Mandingue, où Soundiata Keïta était un prince exilé. Soundiata, qui avait survécu à de nombreuses épreuves et qui jouissait d'un soutien croissant, avait rassemblé une coalition de chefs de plusieurs royaumes pour combattre Soumaoro. Les sources concernant l'histoire de l'empire du Mali sont peu nombreuses, équivoques et lacunaires, ce qui explique que son histoire soit encore l'objet de débats. Elles sont de deux types : les sources écrites extérieures, les seules jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et des sources écrites locales à partir du XVI<sup>e</sup> siècle qui émanent des cercles lettrés de la boucle du Niger. Les premières englobent les écrits des voyageurs et compilateurs arabes et berbères, essentiellement Al Bakri au XI<sup>e</sup> siècle et Al Umari, Ibn Battuta et Ibn Khaldoun au XIV<sup>e</sup> siècle. Les secondes sont le Tarikh es-Soudan et le Tarikh al-Fattach, chroniques/

histoire des Noirs et chronique du chercheur, qui apparaissent après la conquête de l'empire songhaï par les Marocains et qui traitent un peu du Mali. Les récits des voyageurs portugais et espagnols apportent des informations sur un royaume du Mali plus tardif et qui a alors beaucoup régressé. On peut donc contester leur légitimité à parler de l'empire du Mali car celui-ci se serait au fil du temps désagrégé sous la pression des révoltes des vassaux puis transformé en royaumes morcelés indépendants entre eux vers la fin de l'Empire avec le dernier Mansa connu de source écrite Mahmud IV vers 1610 ou 1630. Eu égard à la place qu'occupaient les jeli (griots) à la cour malienne, et étant donné que cette fonction sociale existe toujours, les traditions orales occupent une grande place dans les études sur le Mali ancien. Elles n'ont pas fait l'objet d'un recueil général et d'une publication groupée qui permettraient des études comparatives. Elles sont censément fixées et transmises de génération en génération de façon formalisée mais elles varient d'un

village à l'autre, d'une région à l'autre et, par le recueil précoce de ces traditions aux premières heures de la colonisation, il est possible de voir qu'elles ont subi aussi des altérations dans le temps. Elles sont donc sujettes à caution et il ne faut pas y voir un réservoir brut d'informations historiques car elles reflètent des enjeux sociaux et informent davantage sur les représentations des sociétés au sein desquelles elles ont émergé.

La tradition la plus connue est celle relatant l'ascension au pouvoir de Soundiata Keïta qui a fait l'objet de nombreuses publications, dont Sunjata ou l'épopée mandingue de D.T. Niane ainsi que les travaux de l'historien Youssouf Tata Cissé, du griot Wa Kamissoko et de Siriman Kouyaté pour des écritures de la charte du Manden, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco mais dont l'ancienneté est contestée. Il faut aussi citer les ouvrages de l'historien malien, Youba Bathily, qui consacra un livre sur la formation du Mali. et un autre sur Kouroukanfouga

I.Med Amine

SOUTIEN DES PROJETS CINÉMATOGRAPHIQUES

## Début de réception des candidatures

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le début de réception des candidatures afin de bénéficier d'aides pour financer «la production de films cinématographiques et la coproduction», «l'écriture de scénarios de films», ainsi que la «post-production» et ce, dans le

cadre du soutien de l'Etat aux projets cinématographiques au titre de l'année 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Ce soutien concerne la production de films (long-métrage, court-métrage et documentaire) qui répondent aux critères artistiques et tech-

niques du secteur cinématographique, ainsi que la post-production, à condition que le sujet du film ne soit pas déjà exploité et que la contribution de chaque coproducteur soit clairement définie (en cas de coproduction). Le dossier technique de candidature comprend plusieurs

pièces, dont une demande de soutien accompagnée d'une lettre explicative du projet, le titre provisoire du film, un résumé du projet, le scénario complet enregistré auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), une fiche technique, un devis détaillé sous forme

de chapitres, un plan de financement, un plan de travail (précisant les lieux de tournage et les délais d'exécution), les principaux acteurs candidats (au moins 3), ainsi que le CV du producteur, du réalisateur et du scénariste

Aps

### HOMMAGE AU MAÎTRE DU HAWZI

## Cheikh El Ghaffour distingué

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi (Alger) a abrité, mercredi soir, une cérémonie en hommage au maître du hawzi, Cheikh El Hadj Mohamed Ghaffour, en reconnaissance de son riche parcours artistique et de son rôle dans la préservation du patrimoine musical andalou algérien.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé la cérémonie organisée à l'initiative de l'Association artistique et culturelle «3<sup>e</sup> Millénaire», avec la participation du TNA et de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), en présence de plusieurs personnalités culturelles et artistiques, ainsi que de la famille de l'interprète de la célèbre qacida «Welfi Meriem», El Hadj Mohamed Ghaffour (94 ans).

Intervenant à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a salué la contribution de ce «chantre de la musique hawzi» au rayonnement de la culture algérienne et à la préservation de son patrimoine musical.

Elle a aussi salué l'association «3<sup>e</sup> Millénaire» pour les hommages qu'elle rend aux «figures emblématiques de la culture et de l'art algériens».

Ces initiatives, a-t-elle dit, «ont vocation à ancrer la culture de la reconnaissance envers tous les artistes qui ont grandement contribué à la préservation de l'art et du patrimoine culturel national authentique».

L'artiste El Hadj Mohamed Ghaffour a exprimé sa joie et sa gratitude pour cette louable initiative, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. «C'est en quelque sorte le couronnement de mon long parcours artistique (1948-2010)», a-t-il dit, estimant que «la relève est assurée».

Né en 1930 à Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, Cheikh El Hadj Mohamed Ghaffour a appris la musique auprès de son oncle dans les années 1940, avant de rejoindre des associations artistiques et de lancer sa carrière en chantant dans les mariages et les événements religieux.

Lors de la guerre de libération, il rejoint la lutte dans les rangs du Front de libération nationale (FLN). Après l'indépendance, il fonde l'association El Mouahidia avec laquelle il remporte, en 1969, le premier prix au Festival de la musique chaâbi à Alger. Il a depuis participé à plusieurs festivals de la chanson andalouse et représenté l'Algérie lors de nombreux événements culturels internationaux.

I.M.A./avec Agence

# 16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:12	DOHR 12:39	ASR 16:04	MAGHREB 18:42	ISHA 20:06
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## RESSORTISSANTS ALGÉRIENS ÉTABLIS AU LIBAN

### LE RAPATRIEMENT EST EN COURS D'ORGANISATION

L'ambassade d'Algérie à Beyrouth a annoncé que le rapatriement des ressortissants algériens établis au Liban est en cours d'organisation. Dans un communiqué publié, publié hier, la représentation diplomatique a indiqué que, suite au communiqué daté du 25 septembre, concernant l'organisation du processus de rapatriement des membres de la communauté algérienne, et dans le souci de rassurer tous les membres de la communauté algérienne et de répondre à leurs interrogations et préoccupations,

l'ambassade informe que ce processus est en cours de préparation et d'organisation selon les demandes reçues via l'adresse électronique de l'ambassade (safara-beyrouth@mae.dz). Par ailleurs, l'ambassade a appelé les citoyens n'ayant pas pris contact avec les services diplomatiques à envoyer leurs demandes dans les plus brefs délais. L'ambassade a souligné qu'elle reste en contact permanent avec la communauté algérienne au Liban et qu'elle s'efforce d'être à l'écoute et d'interagir avec toutes

leurs préoccupations dans ces circonstances. En raison du climat d'insécurité, de peur et d'incertitude prévalant au Liban suite à l'agression sioniste, les autorités algériennes ont décidé de prendre les devants pour assurer la sécurité de leurs citoyens présents sur le sol libanais. L'ambassade d'Algérie à Beyrouth a lancé un appel à tous les ressortissants algériens, les invitant à se faire connaître en vue d'une éventuelle opération de rapatriement volontaire...

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 // N°912 // PRIX 20 DA

APPARITION DE CAS DE DIPHTÉRIE ET DE PALUDISME DANS LES WILAYAS DU SUD

## Une commission médicale dépêchée

**L'Algérie a obtenu le certificat de l'Organisation mondiale de lutte contre le Paludisme, rappelle le ministère, soulignant que « les cas enregistrés sont des cas importés de pays touchés ».**

Sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une commission médicale a été dépêchée, vendredi, dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, où des cas de Diphtérie et de Paludisme sont apparus, indique le ministère de la Santé dans un communiqué. « Sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et compte tenu de la situation actuelle, une commission médicale composée d'un staff médical qualifié, ainsi qu'un avion chargé d'importantes quantités de médicaments, de sérums antidiphtériques et de matériel de protection ont été envoyés, vendredi, dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et



Bordj Badji Mokhtar », lit-on dans le communiqué.

### SUIVI QUOTIDIEN DE LA SITUATION ÉPIDÉMIQUE

« Compte tenu de la situation sanitaire que connaissent certaines wilayas du Sud suite à l'apparition de cas de Diphtérie et de Paludisme importés, le ministère

de la Santé tient à rassurer que tous les cas ont été pris en charge conformément aux protocoles de soins en vigueur, soulignant qu'« un suivi quotidien de la situation épidémique est assuré aux niveaux central et local », précise la même source. Le ministère de la Santé avait dépêché, jeudi, ajoute le communiqué, une mission d'experts à Taman-

rasset et In Guezzam pour s'enquérir de la situation et fournir un quota de médicaments et de sérums antidiphtériques ». « Une deuxième mission sera dépêchée, dimanche prochain, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, dotée de médicaments et de sérums contre la Diphtérie », poursuit le ministère, rappelant que « ces produits sont distribués tout le long de l'année, dans le cadre de l'approvisionnement des établissements de santé et que les quantités acheminées à travers ces missions ne sont que des quantités supplémentaires ».

### UNE DEUXIÈME MISSION DÉPÊCHÉE DIMANCHE

« Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi suit l'opération en coordination avec les walis des wilayas concernées et les établissements de santé sur les lieux », relève la même source. L'Algérie a obtenu le certificat de l'Organisation mondiale de lutte contre le Paludisme, rappelle le ministère, soulignant que « les cas enregistrés sont des cas importés de pays touchés ».

### E-COMMERCE

#### LE VOLUME DES TRANSACTIONS DÉPASSE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

Le e-Commerce est en pleine croissance en Algérie. Selon le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Abdelouahab Gaoua, la taille du marché du e-commerce en Algérie dépasse l'équivalent de 1,5 milliard de dollars, notamment dans le sillage de l'accroissement du parc de cartes de paiement. « Avec son rôle central dans les mutations des économies de par le monde, l'e-commerce en Algérie pèse plus de 1,5 milliard de dollars, alors que le seuil de 18 millions de cartes de paiement en circulation a été dépassé », déclare lors du Forum « Rakmana » (Numérisation) organisé mercredi soir par cette association, en collaboration avec Algérie Wafecom. Placée sous le thème « l'e-commerce : moteur de la transformation numérique, de l'inclusion financière et du développement économique », cette 14<sup>e</sup> édition du Forum s'est tenue en présence d'un nombre important d'entreprises et d'opérateurs du domaine du numérique, des TIC, notamment les start-up. Selon le président du GAAN, le e-commerce en tant que « levier stratégique » pour accélérer la transformation numérique facilite l'accès aux technologies digitales pour les entreprises, particulièrement les PME, tout en favorisant l'inclusion financière en élargissant l'accès à de nouveaux services financiers à travers des solutions de paiement rapides et sécurisées.

### ELLES L'ONT FAIT EN MARGE DE LA 79ÈME SESSION DE L'AG DE L'ONU

#### LA PALESTINE ET L'ARMÉNIE RÉTABLISSENT LES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La Palestine et l'Arménie rétablissent les relations diplomatiques en marge de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Le Premier ministre palestinien, Muhammad Mustafa, et le ministre des Affaires étrangères d'Arménie, Ararat Mirzoyan, ont signé, à New York, une déclaration commune concernant l'établissement de relations diplomatiques entre l'État de Palestine, membre observateur à l'ONU, et la République d'Arménie, rapporte samedi l'agence de presse palestinienne Wafa. Selon la même source, Mustafa apprécie la reconnaissance de l'État de Palestine

par la République d'Arménie. Cette reconnaissance découle, d'après lui, « de la croyance en les principes d'égalité, de souveraineté et de coexistence pacifique entre les peuples, et constitue un véritable investissement dans la paix et une étape clé pour soutenir la solution à deux États sur la voie de la fin de l'occupation (sioniste) et de la création d'un État palestinien indépendant » avec El Qods comme capitale. Le Premier ministre palestinien salue, rapporte encore Wafa, « la profondeur des relations historiques et fraternelles entre les peuples arménien et palestinien ».

## Condoléances

**Les familles Chemini de Tizi Ouzou et Oukaci d'Alger et de Cherchell font part aux proches et amis du défunt d'une veillée funèbre à l'occasion du troisième jour du décès de l'époux, genre et père CHEMINI SMAIL survenu à la suite d'une longue maladie à l'hôpital de Cherchell.**

*"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".*

B.B.

### RENTRÉE ACADÉMIQUE 2024/2025

#### BRAHIM MERAD PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE À L'ENA

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad, a présidé, ce samedi, la cérémonie d'ouverture de l'année académique 2024/2025 à l'École Nationale d'Administration, annonce un communiqué de son département. Selon le communiqué, plusieurs hauts responsables, dont notamment le Médiateur de la République, les walis d'Alger, de Blida, de Tipasa et de Boumerdès, ont assisté à cette cérémonie à laquelle ont participé l'ensemble des enseignants et du personnel d'encadrement de l'école. Dans son discours d'ouverture, Abdelmalik Mezhoua, le Directeur Général de l'École Nationale d'Administration a évoqué les bonnes conditions qui ont caractérisé l'opération des inscriptions de la nouvelle promotion, la 55<sup>e</sup> du genre, et a appelé les nouveaux admis à s'imprégner de la culture et des principes du service public et à redoubler d'efforts pour être à la hauteur de la renommée de l'établissement.

Parlant de l'adaptation de l'établissement aux exigences de l'époque et aux nouvelles orientations de l'Algérie, Abdelmalik Mezhoua a souligné la « détermination de son établissement à adapter son système de formation aux défis actuels, notamment ceux liés à l'amélioration de la gestion publique et à la transformation numérique, tout en poursuivant la consolidation des programmes de coopération internationale et les échanges fructueux d'expériences avec les partenaires internationaux ». En adéquation avec les nouvelles orientations, le thème cours inaugural a porté sur « L'administrateur public entre les exigences du contexte actuel et les défis de la gestion par obligation de résultats ».

